



Brian et Mila Mulroney de retour au pays. Trois de leurs enfants ont grimpé à bord de l'avion pour leur souhaiter la bienvenue: Caroline, Benedict (au centre) et Mark.

50 ACCUSATIONS CONTRE LE DÉPUTÉ GRAVEL

\$200,000 DE POTS-DE-VIN

♦ OTTAWA (PC) - Le député conservateur de Montréal-Gamelin, Michel Gravel, a été avisé, hier, par le bureau du procureur

par Pierre APRIL

de la Couronne du district de Hull que 50 chefs d'accusation de trafic d'influence et d'abus de pouvoir seront portés contre lui.

Les enquêteurs de la division des enquêtes spéciales de la Gendarmerie royale du Canada et les dénonciations enregistrées au Palais de justice de Hull font état d'un montant de plus de \$200,000 que M. Gravel aurait obtenu de certains entrepreneurs et hommes d'affaires en échange de ses services.

Les dénonciations asser-

mentées et rendues publiques par le procureur de la Couronne de Hull indiquent que les 50 chefs d'accusations et les gestes rapprochés à M. Gravel s'étalent du 1er décembre 1984 jusqu'au mois de février 1986.

En plus d'avoir présumément reçu des sommes d'argent pour ses

Lire A-2, \$200,000



Un autre conservateur sur la sellette: Michel GRAVEL.

MULRONEY: UN RETOUR ASSOMBRI PAR LES MÉSAVENTURES DES CONSERVATEURS

♦ Quelques problèmes politiques attendaient le premier ministre Brian Mulroney à son arrivée à l'aéroport d'Ottawa, de retour du plus long périple qu'il ait entrepris à l'extérieur du Canada depuis son accession au pouvoir. Les démêlés de ses députés conservateurs, que ce soit MM. Stevens, Toupin et Gravel, ont jeté une ombre sur ce voyage prestigieux.

Page A-9

LE SOLEIL

VENDREDI 16 MAI 1986 52 pages, 3 cahiers + 1 tabloïd Livraison à domicile (7 jours) 2,75\$ 35¢
 QUÉBEC, 90e année, no 137. Iles de la Madeleine-Rivière-au-Renard-Gaspé-Perce-Abitibi 50¢

VITESSE ET POIDS DES VÉHICULES UN "MOUCHARD" SUR LA TRANSCANADIENNE

♦ SAINT-ROMUALD - Un nouveau dispositif de pesée dynamique des camions, en bordure de l'autoroute 20, à Saint-Romuald, a été inauguré hier par le ministre des Transports, M. Marc-Yvan Côté. Les automobilistes auront à se surveiller, car ce nouveau système informatisé ajoute du même coup un moyen des plus efficaces pour la Sûreté du Québec pour la surveillance de la vitesse de tous les véhicules passant sur cette section de la transcanadienne.

par Gilles PEPIN

Ordinateur et caméras permettront à la fois de sélectionner les véhicules trop lourdement chargés et de recueillir des statistiques précises sur la densité de la circulation et sur la vitesse de tous les véhicules.

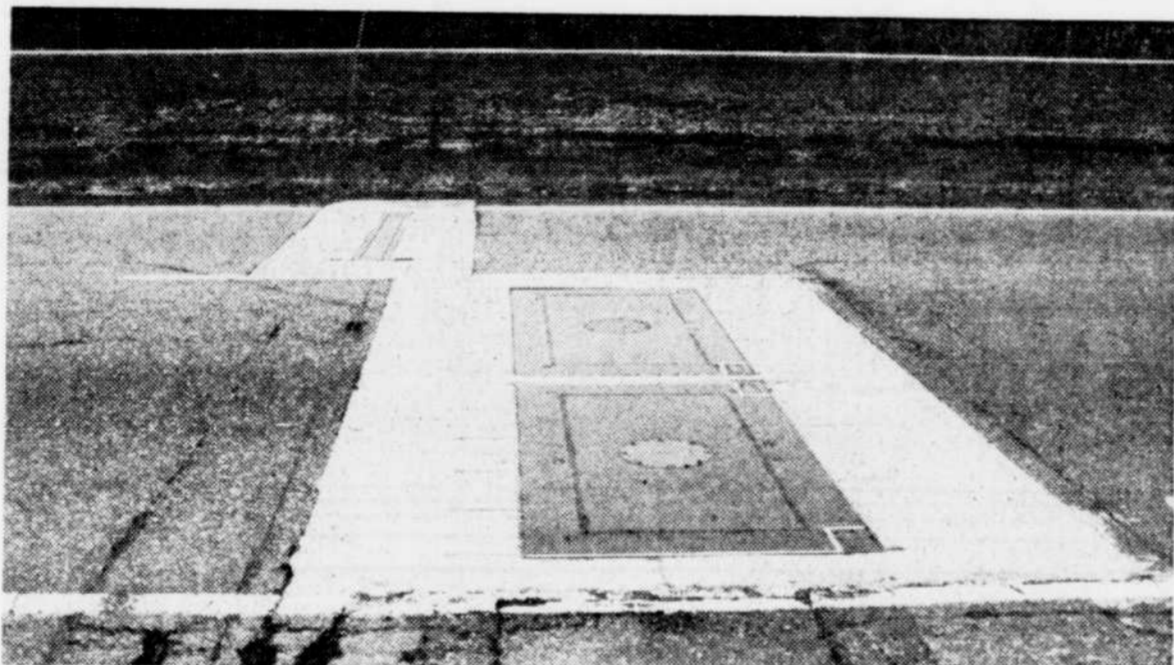
Le nouveau dispositif décongionnera le poste de pesée des camions de Saint-Romuald. Seulement les délinquants seront invités à se ranger sur la voie parallèle.

Quant à la surveillance de la vitesse, la Sûreté du Québec n'est pas encore présente en permanence; une étude est amorcée au bureau du Solliciteur général à ce sujet.

Il s'agit d'une innovation, aussi en place actuellement à Saint-Joseph de Soulanges, au sud de Montréal. Mais le système n'y est pas encore complètement opérationnel.

D'ici peu de temps, une vingtaine des 47 postes provinciaux de pesée des véhicules lourds seront également munis du nouveau dispositif, a annoncé, hier, le ministre Côté.

Des systèmes aussi sophisti-



Des boucles magnétiques ont été installées sur la section nord de l'autoroute 20 à la hauteur de St-Romuald.

quels sont déjà utilisés dans d'autres provinces canadiennes de même que dans une trentaine d'États américains, au Brésil et en Europe. Le coût ajouté pour chaque poste de pesée n'est que de \$152,000, fut-il révélé à Saint-Romuald, où le système est en rodage depuis l'automne dernier.

Sécurité

L'innovation du ministère des Transports a pour double objectif d'accroître la sécurité et d'assurer une meilleure protection de l'état des routes.

Le Service des relevés techniques du ministère, à partir de ses bureaux de Québec, collectera chaque semaine les données accumulées par l'ordinateur.

Ces résultats, traités sous forme de tableaux statistiques, servi-

ront à la planification routière, aux prévisions ou à l'évaluation de la fatigue de la chaussée et de la structure routière, ainsi qu'à définir le profil du comportement des véhicules lourds.

Dans la chaussée

L'installation est très visible sur la chaussée, quelques centaines de pieds en amont du poste de pesée qui, lui, se trouve immédiatement à l'est de la sortie pour la rue du Sault.

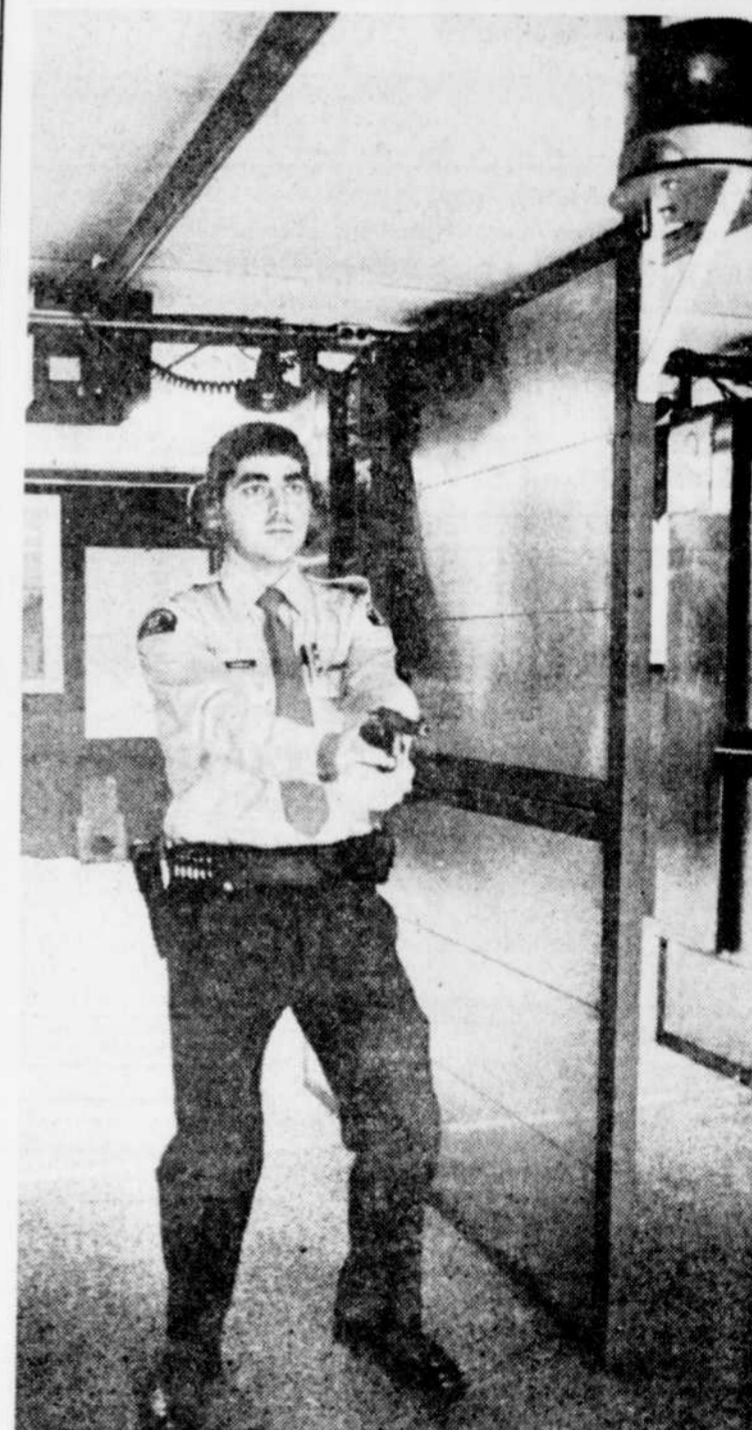
Le système de pesée dynamique a d'abord impliqué une intervention dans la chaussée. Des boucles magnétiques ont été installées sur les deux voies nord de l'autoroute. La voie de droite, indiquée aux camionneurs, est munie de capteurs dynamiques

qui indiquent le poids total pour chaque essieu.

L'équipement est relié à un ordinateur primaire et il est complété par une signalisation lumineuse directionnelle; un écran cathodique et un moniteur vidéo ont été placés à l'intérieur du poste de surveillance, de même qu'un système permettant de repérer facilement le camion ayant une charge excédentaire.

La pesée dynamique évite l'arrêt obligatoire des véhicules lourds comme l'avait souhaité l'industrie du camionnage. Un voyant lumineux directionnel ordonne au délinquant de se diriger vers le poste de pesée traditionnelle pour une vérification plus minutieuse et recevoir, s'il y a lieu, une contravention. ♦

UNE NOTE DE 60%



LA SQ À VISAGE DÉCOUVERT

♦ Les curieux auront tout le loisir aujourd'hui de jeter un coup d'oeil au nouveau quartier général de la SQ pour la région de Québec, à Charlesbourg-Ouest. A cet endroit, la Sûreté supervise 1,600 policiers repartis en 21 détachements. Ci-dessus, un agent s'exerce dans la salle de tir. Les visiteurs y apprendront que tous les policiers s'y font évaluer une fois l'an et qu'ils doivent obtenir une note de 60 pour 100 dans le tir de combat. La moyenne serait de 84 pour 100.

Page A-4

LA COMMISSION DE POLICE À SAINTE-FOY



Le capitaine Romeo GIONET.

CAPITAINE GIONET VS DÉTECTIVE TARDIF UNE CHICANE QUI NE DATE PAS D'HIER

♦ C'est en mars 1977 que le conflit de personnalité entre le capitaine de gendarmerie Romeo Gionet et l'enquêteur John Tardif a commencé, conflit ponctué de

par Michel TRUCHON

menaces, selon l'officier qui prétend que le détective lui a mis le poing sous le nez et lui a laissé entendre qu'il lui casserait les jambes.

Le capitaine a raconté hier à la Commission de police que le soir du 16 mars 1977, alors qu'il venait d'être promu responsable de la gendarmerie, John Tardif était venu le voir, l'air furieux, en lui disant que s'il touchait à un seul cheveu de la tête des policiers, il se chargerait lui-même de lui casser les deux jambes.

Le 21 avril 1981, l'enquêteur fait à nouveau irruption dans le

bureau du capitaine de gendarmerie et lui brandit son poing sous le nez. Devant le détective Michel Gauvin, soutient le capitaine Gionet, Tardif le traite de "mange mardo" et en sortant lui dit: "Tu vas y goûter et ça ne sera pas tard!"

C'était le lendemain que le détective devait envoyer la pre-

Lire A-2, CHICANE

MÉTÉO

Ciel variable. Nébulosité croissante en fin de journée suivie d'averses. Vents modérés par moments. Max.: 20 à 23. Demain: dégagement graduel.

Détails, page C-5



SOMMAIRE

| | | | |
|--------------------------------|----------|------------------------|------------|
| Alain Bouchard..... | B-1 | Editorial..... | B-4 |
| Annonces classées...C-5 à C-12 | | Horoscope..... | C-11 |
| Arts..... | Cahier C | Monde..... | A-14, C-12 |
| Bridge..... | C-11 | Mots croisés..... | C-10 |
| Crayons de soleil..... | B-7 | Mot mystère..... | C-10 |
| Décès..... | C-13 | Où aller à Québec..... | C-4 |
| Economie..... | A-12 | Region..... | Cahier B |

CHICANE (suite de la première page)

mière d'une série de trois lettres pour demander à son supérieur de lui fournir les motifs invoqués par l'agence SOPEQ pour demander l'immunité pour des véhicules travaillant à Sainte-Foy.

En avril 1982, le capitaine Gionet dit que l'agent Charles Lord lui rapporte qu'avec ce qui est arrivé au détective Raymond Asselin, il croyait que le directeur André Sainte-Marie était fini, qu'il devait partir. Le policier ajoute: "Ils ont eu Lapointe (Fernand Lapointe était le directeur que M. Sainte-Marie avait remplacé). John Tardif est très fort et il est très écouté dans le département."

Une intégrité sans faille

La troisième lettre de John Tardif en février 1983, a particulièrement eu l'heur de déplaire au capitaine Romeo Gionet qui s'est senti personnellement attaqué dans sa réputation. C'est dans cette missive envoyée par poste recommandée que le détective disait au capitaine que ses gestes et son manque de coopération le portaient à douter de son intégrité, qu'il trouvait la situation déplorable, que son comportement reflétait un conflit d'intérêt flagrant et que devant son insistance à ne pas coopérer dans l'enquête SOPEQ, il devrait considérer la

possibilité de sa complicité dans l'acte criminel.

"Cette lettre a été un coup de massue et je ne l'ai pas prise avec un grain de sel," a dit le capitaine Gionet en précisant qu'il était allé trouver le directeur-général adjoint de la ville pour le mettre au courant de la situation. Il a envisagé la possibilité d'entamer une poursuite au civil contre John Tardif, mais a décidé de laisser tomber quand on lui a dit qu'il aurait à travailler plusieurs années avec lui et que des poursuites ne changeraient rien.

L'officier demande également au directeur André Sainte-Marie de prendre des mesures disciplinaires contre l'enquêteur Tardif, mais se ravise et retire sa requête. "J'avais peur que John Tardif exécute ses menaces envers moi."

La "cerise sur le gâteau" a été la lecture, sur les ondes de la radio, en octobre 1985, des directives d'immunité émises par M. Gionet et des lettres de John Tardif. "Ca m'a drôlement affecté, tout comme ma famille et mes enfants, quand on a lu publiquement ces documents."

Dans son témoignage, M. Gionet a dit qu'à aucun moment il n'avait eu de motifs de soupçonner l'agence SOPEQ de la moindre irrégularité, que s'il avait eu le moindre doute il n'aurait pas autorisé la demande d'immunité et qu'il aurait dénoncé l'agence.

"Je suis dans ma 26e année de police et je mets au défi qui que soit de venir enlever un seul cheveu de ma tête en ce qui concerne mon intégrité," a ajouté l'officier.

Mêmes couvertes, les usines d'épuration pourraient dégager certaines odeurs

Les quatre soirées d'audience prévues pour permettre aux citoyens d'obtenir des informations au sujet du projet d'épuration des eaux de la Communauté urbaine de Québec ne seront pas suffisantes pour répondre à l'intérêt manifesté par la population. Le Bureau d'évaluation environnementale devra donc tenir, en plus de celle qui est prévue pour ce soir, au moins deux autres séances qui auront lieu lundi et mardi soirs prochains au Patro Roc-Ama-dour, à compter de 19 heures.

par Raymond GAGNÉ

Au cours de la séance d'hier soir, présidée comme les précédentes par Mme Louise Roy, le climat a failli tourner à l'orage.

Le Dr Albert Nantel, du Centre de toxicologie du Québec et l'un des deux experts désignés du Bureau d'évaluation environnementale a tenté de savoir si la décision de la Communauté urbaine de Québec

d'utiliser la technologie de la coïncination des boues était une décision ferme et qu'en conséquence, s'il n'y avait pas lieu de penser à une autre technologie comme, par exemple, celle de la digestion anaérobie (traitement des boues sans air).

"Si les jeux ne sont pas faits, a dit à un moment donné le Dr Nantel, je veux qu'on envisage une alternative; autrement, ce serait fausser le jeu de la consultation publique."

Devant cette position fortement exprimée par l'expert du Bureau d'évaluation, le président de la CUQ, M. Michel Rivard n'a pu dissimuler un certain mouvement d'impatience.

"Je veux assurer le Dr Nantel, s'est empressé de rétorquer d'une voix forte le président, que la décision n'est pas arrêtée."

Selon M. Rivard, une décision a été prise par le Conseil de la CUQ à savoir qu'on retenait parmi huit options envisagées dans l'étude d'im-

pact celle qui comprend deux usines d'épuration et la technologie de la coïncination.

C'est cette option qui est évaluée par le Bureau d'évaluation environnementale. Mais s'il est démontré que la CUQ devrait plutôt adopter la digestion anaérobie, elle retiendrait cette technologie plutôt que la première.

D'autres informations

La séance d'hier soir a permis d'apprendre que quelque soit la technologie qui sera retenue par la CUQ, de la coïncination ou de la digestion anaérobie, les usines d'épuration seront entièrement couvertes.

Cette mesure "essentiellement adoptée pour répondre aux inquiétudes des citoyens" n'est pas jugée complètement nécessaire selon M. Hubert Demard du ministère de l'Environnement et il n'est pas assuré qu'elle sera entièrement subventionnée.

Dans le cas où on aurait recours

à la digestion anaérobie, et d'un mauvais fonctionnement subit des usines, le fait qu'elles soient entièrement couvertes n'empêcherait pas le dégagement de mauvaises odeurs dans l'atmosphère qui pourraient être perceptibles jusqu'à 750 mètres et peut-être davantage des installations.

La question de la présence du plomb dans le quartier de Limoilou a également été soulevée. La coïncination des boues des usines d'épuration dans l'incinérateur régional contribuera à augmenter de 30 pour 100 la concentration de plomb, de zinc et de cuivre dans l'atmosphère du quartier.

Le Dr Nantel a voulu savoir si on avait déjà mesuré la concentration du plomb dans le sol. Un représentant d'Environnement-Québec a dit qu'il ne connaissait pas d'étude portant sur ce sujet.

L'audience se poursuit ce soir au même endroit à compter de 19 heures.

LA QUOTIDIENNE

(tirage de jeudi 15 mai 1986)
6-5-6
9-8-5-4
Informations: 643-8990

\$200,000 (suite de la première page)

services, le député aurait aussi, selon des documents assermentés, réclamé des allocations mensuelles de \$2,000, une laveuse, une sècheuse et un lave-vaisselle et l'installation d'une salle de bains pour une somme de \$5,000, un forfait de vacances en Floride d'une valeur de \$1,500, du verre pour un montant de \$11,000 approximativement, et diverses sommes d'argent entre \$1,000 et \$30,000.

Les termes des 50 dénonciations ou chefs d'accusation donnent les explications suivantes: "Entre le 1er janvier 1985 et vers le 1er février 1986, étant un fonctionnaire, (M. Gravel) a directement ou indirectement exigé, accepté ou offert ou convenu d'accepter une somme d'argent (ou des avantages pécuniers) pour lui-même ou pour une autre personne, en considération d'une collaboration, d'une aide, d'un exercice d'in-

fluence ou d'un acte concernant un sujet d'affaires entre les personnes concernées et le Gouvernement du Canada, commettant ainsi l'acte criminel prévu aux articles 110(1)(a)(ii) et 110(1)(a)(iii) du Code criminel."

Cette histoire remonte à la mi-avril, alors que la GRC divulguait des informations voulant que le député conservateur de Gamelin, parrain conservateur de la région de l'Outaouais québécois et principalement de la circonscription de Hull, où se situe le chantier de construction du Musée fédéral de l'Homme, ait présument obtenu des avantages pécuniers d'entrepreneurs chargés du projet.

Hier aux Communes, durant la période des questions, les députés de l'Opposition ont fait preuve d'une extrême prudence dans le traitement des informations rendues publiques par le procureur de

la Couronne de Hull.

Le libéral Don Boudria s'est contenté de demander au ministre des Travaux publics, M. Roch LaSalle, de s'assurer que toutes les mesures étaient prises pour les méthodes utilisées dans l'attribution des contrats "plus particulièrement celles du Musée de Hull", demeurent dignes de la confiance du peuple canadien.

"Je pense, a souligné le ministre, que presque tous les contrats ont été donnés par le gouvernement précédent... et je peux assurer le député que tout se fait par soumission publique dans les meilleurs intérêts des Canadiens."

A une deuxième question, M. LaSalle a précisé que deux critères, soit la compétence et les coûts, étaient retenus dans l'attribution des contrats. "Je pense que nous devons maintenir, a-t-il dit, le système d'appels d'offres et

nous assurer que la compétence et le coût soient des critères de base fondamentaux."

Un peu plus tard, à la sortie de la Chambre, le ministre LaSalle a repris les explications données devant ses collègues des Communes et a précisé sa pensée quant aux allégations de patronage qui pourraient transpirer de toute l'affaire qui débutera le 10 juillet prochain par la comparution pro forma de Michel Gravel devant un juge du district de Hull.

"En autant que les critères de base sont respectés, a-t-il conclu, à savoir compétence et coûts, je n'ai pas de scrupules à voir accorder des contrats à ceux qui nous ont aidé."

En 1979, lorsqu'il était ministre des Approvisionnements et Services dans le gouvernement de Joe Clark, M. LaSalle avait tenu le même langage.

LE SOLEIL
ABONNEMENTS: 647-3333
Lundi au vendredi: de 7h00 à 17h30. Sam., dim.: de 8h00 à 12h00
ANNONCES CLASSÉES: 647-3311
Lundi au vendredi: de 8h30 à 17h30
RÉDACTION: 647-3394
Lundi au vendredi: de 8h30 à 23h00
Samedi et dimanche: de 14h30 à 23h00
Le Soleil, 390, rue St-Valler est, Québec G1K 7J6

TWIK... TWIK... TWIK... TWIK... TWIK... TWIK...

MARITHE FRANÇOIS GIRBAUD
ingénierie des formes

le pantalon portefeuille

de notre boutique exclusive, signe marithé & françois girbaud, le jean portefeuille taillé dans une seule pièce de tissu rabattue vers l'avant pour former une poche verticale et un pli pyramide bien centrés au devant de chaque cuisse. taille plus basse et arrondie vers l'avant montrant le ventre. blue-jean délavé et blanchi. 5 à 13. 85.00 porte avec deux tee-shirts complétant le jeu des lignes courbes.

exclusives à twik

les blouses en rayonne 1999

amples, souples, des blouses faites spécialement pour twik... deux formes au choix, la blouse pull-over, encolure ronde, fermeture à empieusement asymétrique et la blouse encolure dégagée, col à pointes légèrement allongées, manches courtes et larges, une poche poitrine. gamme des pastels, blanc, rose, jaune, bleu, jade. p.m.g. rég. 25.00

magasinez lundi 19 mai... nos trois magasins seront ouverts de 9h30 à 17h30

la maison **simons**

1005 MARIAGE PL. PLACE ST-JOV. GALVIERE DES PANTALE MEUR DUBOIS

Ecoute électronique au domicile de la compagne du pdg de SOPEQ Lucile Jacob ne se savait pas espionnée

Le "pivot" de l'affaire d'écoute électronique menée en août 1980 au domicile de la compagne du président-directeur général de SOPEQ, l'enquêteur Gilles Lefebvre, a révélé hier que la femme faisant l'objet de cette surveillance ne savait pas qu'elle était écoutée.

textes de Michel TRUCHON

La surveillance de l'appartement du chemin Saint-Louis a duré

de cinq à six semaines, mais c'était un travail ingrat qui est vite devenu lassant pour l'enquêteur. "J'étais tanné. Pendant un temps, j'ai pris des notes puis j'ai enregistré ce que j'entendais. Ça devenait monotone, c'était incroyable", a dit le témoin ajoutant que plus tard, il avait fait peur aux dirigeants de SOPEQ de sorte qu'ils avaient détruit les bobines.

Gilles Lefebvre, qui se dit aujourd'hui "représentant", travaillait pour SOPEQ à l'époque. mais

avait été engagé personnellement par M. J.-Edouard Desnoyers qui le payait directement de sa poche, en "cash". Pour lui venir en aide dans la rédaction des notes, il avait retenu les services d'une autre "privée", Madeleine Sylvestre.

La surveillance de l'immeuble où demeurait la compagne de J.-Edouard Desnoyers, Lucile Jacob, a commencé le 26 août 1980. Un micro émetteur avait été caché par le pdg de SOPEQ dans l'appartement. Gilles Lefebvre avait pour mission d'écouter, de surveiller et de filer Mme Jacob. Il devait également relever le kilométrage du compteur de sa voiture.

L'ex-employé de SOPEQ a esquissé un large sourire ironique quand on lui a demandé si Lucile Jacob savait qu'elle était écoutée. "Elle ne savait pas qu'il y avait un micro", a-t-il dit.

Mais l'amie de M. Desnoyers était consciente que l'édifice était surveillé, voyait qu'elle était suivie. Gilles Lefebvre l'a entendue dire à Edouard Desnoyers: "Je suis sûre que ce sont des hommes à toi." Ce à quoi M. Desnoyers a répondu qu'ils étaient là non pour la surveiller mais pour une histoire de drogue.

Et, chaque soir, selon le témoin, Edouard Desnoyers demandait à sa compagne de lui rendre compte de son emploi du temps de la journée. "Pas l'affaire de la commission..."

Le témoignage de Gilles Lefebvre a été interrompu par une objection formulée par son avocat, Me Jean Beaupré, qui a soutenu que la Commission de police du Québec n'avait pas juridiction dans une affaire n'impliquant pas des policiers, qu'elle n'avait pas à intervenir dans des relations matrimoniales.

"Qu'on sache ou non que la femme était au courant qu'elle était écoutée, ça va changer quoi? John Tardif n'a été entravé par personne dans son enquête", a ajouté l'avocat.

Pour le procureur de la Commission de police, Me Richard Mongeau, il s'agit là d'un sujet très pertinent dont on parle depuis 15 jours.

Me Beaupré a ajouté qu'il s'adresserait à la cour supérieure pour trancher le litige sur la juridiction de la CPQ dans cette affaire.

Le juge Raymond Boily et le commissaire Jacques-G. Lefort, pour leur part, ont décidé que l'interrogatoire du témoin Lefebvre pouvait se poursuivre mais qu'ils ne permettraient aucune autre question sur les motifs de l'écoute ni sur son contenu. "Ce qui a été dit hier est public et rien ne justifie le huis clos", a ajouté le juge Boily.

Selon lui, savoir si l'écoute a été autorisée ou non est un élément important parce que cela donne de la vraisemblance à l'enquête entreprise par le détective John Tardif. **Le prochain sujet: l'affaire Lefebvre**

C'est sur cette note que la deuxième semaine de l'enquête publique de la Commission de police du Québec sur le service de la protection publique de Sainte-Foy a pris fin, le témoignage de l'ex-enquêteur de SOPEQ devant reprendre mardi.

Au menu des audiences de la

LA COMMISSION DE POLICE A SAINTE-FOY



Gilles Lefebvre (à gauche), ancien enquêteur de SOPEQ et Paul Boivin, de la même agence privée.

semaine prochaine, le procureur de la CPQ, Me Richard Mongeau, a fait savoir qu'après le dossier SOPEQ, on aborderait celui du sergent Serge Lefebvre.

La commission se penchera sur les événements antérieurs au 3 juillet 1985 (date de l'assassinat des agents Jacques Giguère et Yves Tétu) avec un regard spécial sur

"l'action ou l'inaction" des policiers et de l'état-major.

La principale question sera: "Y a-t-il eu enquête ou pas enquête dans le cas de Serge Lefebvre?"

Selon un ex-répartiteur de l'agence privée Le directeur Ste-Marie devait avoir "du service au maximum"

Un ex-répartiteur de SOPEQ, dont la déclaration a été déposée comme preuve étant donné qu'il ne peut témoigner pour des raisons de santé, soutient que l'agence privée a fait plusieurs enquêtes pour le directeur du service de police de Sainte-Foy, que M. André Sainte-Marie était le contact de MM. Edouard Desnoyers et Paul Boivin et qu'il avait pour ordre de donner au chef "du service au maximum".

Marie l'avait appelé pour faire une surveillance chez le capitaine de police David "Dave" Craig, "afin de prendre les numéros de licence des voitures qui arrêteraient chez lui". M. Sainte-Marie a déjà dit dans son témoignage que cette surveillance avait été demandée parce qu'il avait eu connaissance de menaces de mort proférées contre l'officier.

L'ancien employé de SOPEQ précise que ne trouvant aucun enquêteur, il avait lui-même effectué le travail et qu'il avait rappelé M. Sainte-Marie pour lui fournir la liste des véhicules.

Sa déclaration vient par la suite contredire le témoignage du directeur de police de Sainte-Foy:

"Nous avions les ordres de ne jamais livrer de comptes ou de correspondance au poste de police. C'est chez lui ou à d'autres endroits de rencontre fixés par (le chef) que Sainte-Marie était rencontré ou que l'on livrait les documents, mais jamais au poste, selon les ordres de Paul Boivin", écrit M. Daniel.

Il ajoute qu'il a directement fait affaire avec M. Sainte-Marie à au moins deux occasions. "Il demandait à parler à Boivin ou à Desnoyers. Il était le contact à Boivin. J'ai vu à cinq ou six reprises Sainte-Marie venir dans les bureaux de SOPEQ voir Boivin et/ou Desnoyers. Il venait sûrement plus souvent ou encore le soir, mais je ne le voyais pas toujours."



Le Soleil, Jacques Deschênes

Presque tous les chantiers de construction de la province devraient respecter le mot d'ordre de grève générale aujourd'hui.

Construction

La reprise des heures perdues se retrouve au coeur d'un litige

La FTQ et le Conseil provincial des métiers de la construction menacent de fermer complètement les chantiers de construction résidentielle où les ouvriers reprennent en sursurplus les heures perdues à la suite des grèves de courte durée.

par Pierre PELCHAT

Au cours de la journée d'hier, des "escouades" ont visité certains chantiers de construction canadienne, de l'entrepreneur Drouin et Parent, et de Nova Construction pour les "sensibiliser" sur les risques de faire du travail supplémentaire le soir et les fins de semaine. Le travail a été interrompu sur certains chantiers visités hier.

Le responsable des moyens de pression à la FTQ dans la région de Québec, Gaston Pageau, a mis en garde certains entrepreneurs qui voudraient contourner les moyens de pression des syndicats en obligeant leurs employés à travailler en sursurplus. "On a l'intention de fermer ces chantiers si ça continue", a-t-il affirmé.

Des vérifications seront effectuées au cours des prochains jours pour s'assurer que les ouvriers ne poursuivent pas leur travail au-delà des heures normales.

Aujourd'hui, les dirigeants syndicaux prévoient que la pression totale des chantiers au Québec vont respecter le mot d'ordre de grève générale. Un autre arrêt de travail est annoncé pour lundi.

Plus que jamais, les Québécois ont la "bougeotte" ...

Si ce n'est pas de l'engouement, c'est tout comme! Que ce soit pour Expo 86 à Vancouver, pour les Maritimes, l'Ontario et le Québec, ou même pour les États-Unis, les Québécois ont l'intention de prendre la route cet été.

textes de Guy DUBE

Mais, compte tenu de la distance à parcourir pour l'aller-retour (plus de 10,000 kilomètres), Vancouver représente une destination importante pour plusieurs automobilistes de la région de Québec.

C'est ce qui ressort d'une enquête menée par LE SOLEIL auprès du Club automobile de Québec (CAA) et des vendeurs et loueurs de roulettes motorisées, de roulettes récréatives et de tentes-roulottes de la région de la capitale.

Selon le CAA, dans le seul mois d'avril 1986, 239 automobilistes ont demandé à la succursale de Sainte-Foy de tracer des parcours Québec-Vancouver-Québec. Une augmentation de 200 pour 100 sur l'an dernier, note la relationniste Dominique Fortin.

Pour le seul mois d'avril également, un total de 1,490 automobilistes ont demandé des traces, soit pour les Maritimes, soit pour l'Ontario, soit pour le Québec, encore là une augmentation de 200 pour 100.

Et, comme il fallait s'y attendre, la faiblesse de notre dollar n'empêche pas les Québécois d'aller se balader sur les autoroutes américaines. 804 automobilistes de

la région de Québec, comparativement à 705 pour le même mois l'an dernier, ont demandé des traces pour des destinations américaines.

Même les demandes de renseignements et de documentation touristique auprès du Club automobile ont augmenté: 119 pour 100 au comptoir, 25 pour 100 par téléphone et 24 pour 100 par la poste, précise Mme Fortin.

Les ventes augmentent

De leur côté, les vendeurs de roulettes récréatives, motorisées et de tentes-roulottes, et même d'attache-remorques, notent eux aussi des augmentations, moins importantes cependant que celles de la CAA.

"On s'en va à Vancouver", racontent plusieurs clients à la directrice de Attache-remorques de la Capitale, à Sainte-Foy, Mme Doris Carrier, qui signale une augmentation substantielle des ventes depuis les deux dernières semaines. Chez Attache-remorque du Québec, à Québec, le propriétaire Michel Lépine parle d'une augmentation de 15 pour 100, "mais pas nécessairement à cause d'Expo 86".

En ce qui a trait aux locations de tentes-roulottes, M. Pierre Lanouette, de Québec Lave-Auto, dans le quartier Les Saules, indique que les gens s'informent davantage que les années antérieures pour la location à long terme, mais que la véritable saison n'est pas encore commencée.

Chez Caravanes Caron Inc., le

directeur des ventes, Jacques Caron, signale que la location à long terme (un mois et plus) des roulettes récréatives a doublé; il y a une très forte demande pour les roulettes d'occasion et une légère augmentation dans la vente des véhicules neufs.

Chez Presto Sport Inc., Mme Caroline Masse mentionne que les clients parlent beaucoup de Vancouver et que plusieurs cherchent des petites roulettes et des petites tentes-roulottes d'occasion. "C'est très populaire, cette année."

M. Sid Léveillé, de Roulettes

Langlois Inc., note lui aussi que certains clients louent pour 40 ou 60 jours, que les roulettes d'occasion disparaissent rapidement, mais que les gens n'achètent pas nécessairement pour aller à Vancouver.

Au Salon de la roulotte Métropolitain Inc., le proprio Claude Morneau signale une légère augmentation dans les ventes et il précise que l'événement Expo 86, à Vancouver, a une certaine influence sur la vente.

Chez L.-G. Vigneault, à Montmagny, le directeur Mario Bernier souligne que "ça ne déroutait pas

depuis deux semaines"; les clients parlent de Vancouver et cherchent surtout des roulettes et des tentes-roulottes légères.

M. Bertrand Vallières, propriétaire de Roulettes Rive-Sud, à Saint-Henri de Lévis, mentionne que beaucoup de clients laissent entendre qu'ils prendront la direction de Vancouver, cet été. Il précise que les roulettes d'occasion disparaissent rapidement et que les clients ne veulent pas uniquement des roulettes légères, mais aussi les grosses roulettes motorisées.

Enfin, M. Alain Bourget, de Location Voyages et Vacances Inc. (Campwagon), à Bernières, indique pour sa part que les gens s'informent beaucoup des prix et des conditions de location d'un "Campwagon" pour Vancouver; peu de contrats se signent, cependant. Le prix de location est fixé à \$495 par semaine (en été), plus 15 cents du kilomètre. Pour cinq semaines et 11,000 kilomètres, la note s'éleverait à environ \$4,000, plus l'essence. Vaut peut-être mieux alors prendre l'avion et profiter des forfaits qui s'y attachent...

Un p'tit tour à Vancouver avec votre famille? Un voyage qui gagne à être fait en auto

Il en coûtera près de la moitié moins cher à la famille québécoise de quatre personnes qui se rendra à Vancouver en automobile plutôt qu'en avion, pour une période de trois semaines, cet été.

C'est la conclusion à laquelle arrive le Club automobile de Québec (CAA), dans une étude dévoilée hier et intitulée "Vancouver cet été: en voiture ou en avion?"

Selon la CAA de Québec, un séjour de trois semaines dans l'Ouest canadien, cet été, coûtera \$7,859 à la famille qui s'y rendra en avion, et \$4,581 à celle qui fera le trajet en automobile. Dans les deux cas, le point de départ est Québec, et le point d'arrivée est Vancouver. La différence est de \$3,278.

L'étude a été effectuée cette semaine. Elle inclut, pour deux adultes et deux enfants, les repas dans les restaurants, les taxes, les assurances, la location pendant deux semaines d'une automobile à Vancouver pour ceux qui s'y rendront en avion, l'hébergement dans les hôtels et, naturellement, les frais de transport.

En avion

Le Club automobile établit le prix des billets d'avion pour deux adultes à \$1,200, plus \$120 de taxe canadienne, plus \$44 d'assurance-annulation, soit un total de \$1,370. Pour deux enfants, les billets coûtent \$1,000, plus \$100 de taxe et \$44 d'assurance-annulation. Un autre total, cette fois de \$1,144. A

ces montants, s'ajoutent \$592 de location d'automobile, sur place, pour deux semaines, et \$133 d'essence. Un grand total de \$3,239.

Il ne faut pas oublier le prix des repas pour quatre personnes pendant trois semaines, que la CAA établit à \$1,890. Il reste l'hôtel pour la même famille, que la CAA fait voyager pendant deux semaines dans les environs de Banff, Jasper et Lake Louise. L'hébergement coûtera \$2,730 (prix moyen des hôtels dans cette région du Canada). Un grand total de \$7,859 pour ceux qui se rendront à Vancouver en avion.

En auto

La CAA établit à 5,060 kilomètres (3,036 milles) la distance Qué-

bec-Vancouver, en passant par la vallée de l'Okanagan, soit un aller-retour de 10,120 km. Elle a fixé à 47,5c le prix moyen du litre d'essence au Canada, soit un total de \$481.

L'hébergement a été calculé sur le prix moyen des hôtels que rencontrera la famille québécoise sur sa route entre Québec et Vancouver. Un total de \$2,210 pour huit nuits entre Québec et la Saskatchewan (\$480), six nuits en Alberta (\$750) et sept nuits à Vancouver (\$980). Quant au prix des repas, il est le même que pour ceux qui s'y rendront en avion, soit \$1,890. Un grand total de \$4,581 pour la famille de quatre personnes qui s'y rendra en automobile.

Contraventions non payées Le maire Pelletier en parfait accord avec le projet de loi de Marx

Le maire de Québec et président de l'Union des municipalités, M. Jean Pelletier, se dit en parfait accord avec le projet de loi déposé, hier, par le ministre de la Justice, M. Herbert Marx. Pour M. Pelletier, il s'agit d'une mesure tout à fait conforme aux représentations faites à ce ministère par l'organisme dont il vient d'assumer la présidence pour un an.

par Roger Bellefeuille

Le projet de loi a pour effet, entre autres objets, d'autoriser la Régie de l'assurance automobile du Québec (RAAQ) à ne pas renouveler le permis des conducteurs qui n'ont pas acquitté l'amende pour infraction au code de sécurité routière. Cette même sanction frappera aussi les conducteurs habitants des municipalités offrant une alternative à l'emprisonnement, comme une période de travaux communautaires.

A cet égard, cependant, M. Louis Dumas, du service des communications à la ville de Québec, a indiqué qu'un tel programme, à Québec, s'est déjà avéré un échec. La ville, a-t-il ajouté, préfère maintenant recourir à une saisie pour se faire payer son dû.

Il n'est pas dit encore, comme l'annonçait Le Soleil, hier, que la RAAQ percevrait elle-même les amendes non acquittées. Cette éventualité sera discutée, selon une source du ministère de la Justice, au cours des prochaines semaines, entre M. Marx et son collègue des Transports, M. Marc-Yvan Côté.

Pour la ville de Québec, ces "mauvaises créances", unique-

ment au chapitre des billets de stationnement, en 1984, représentent un manque à recevoir d'environ \$420,000. C'est-à-dire autour de 15 pour 100 des \$2,8 millions de contraventions émises.

Le maire Pelletier a aussi fait valoir au SOLEIL que cette mesure du ministre Marx est un compromis pour amener la ville de Montréal à retirer ses controversés sabots de Denver. Le quotidien The Gazette, dans son édition de mardi, indiquait que le non-renouvellement d'un permis de conduire était une condition posée par Montréal pour se passer de cet instrument d'immobilisation de véhicules, dont les propriétaires s'étaient soustraits à une amende imposée par un tribunal.

Il faut dire, par ailleurs, que ce nouveau rôle confié à la RAAQ peut aussi avoir pour effet d'apaiser une certaine frustration de la part des municipalités.

Celles-ci veillent, au nom du ministère de la Justice, à l'observance de certaines dispositions du Code de sécurité routière sur leur territoire, comme l'ivresse au volant, la conduite sans permis ou immatriculation, etc. Elles perçoivent aussi les amendes pour les infractions au code. La ville de Charlesbourg, par exemple, a retourné au ministère de la Justice, en 1985, environ \$75,000 d'amendes. Le conseil municipal de cette localité a d'ailleurs adopté, cette année encore, une résolution demandant au gouvernement de pouvoir garder ces sommes, puisque ce sont les corps policiers et les cours municipales qui font tout le travail.



Les membres du groupe d'intervention feront une démonstration de leur talent, ce matin, lors de l'opération "porte ouverte", qui se tient toute la journée au quartier général de la SQ.

La SQ ouvre ses portes au public

C'est une véritable fourmière, où 500 personnes gagnent leur vie, que découvriront, aujourd'hui, les visiteurs qui prendront part à l'opération "porte ouverte" organisée par la Sureté du Québec, à son quartier général du boulevard Pierre-Bertrand, à Charlesbourg-Ouest.

par Yvan LÉPINE

Outre les patrouilleurs du poste Québec-Métro, le quartier général de la SQ regroupe pas moins d'une trentaine d'unités spécialisées, dont le bien connu groupe d'intervention, l'escouade des moeurs et l'unité d'urgence.

Par son mandat, le quartier général de la SQ coordonne les activités de 21 détachements policiers, sur un territoire qui s'étire de la frontière américaine à l'extrémité nord de la réserve faunique des Laurentides, de la région de Portneuf à la rivière Saguenay, et de Laurier Station à Trois-Pistoles.

Pas moins de 1,600 policiers travaillent sur ce territoire. Le plus jeune de ceux qui y "œuvrent" est sans nul doute Astro, le robot "âge"



Le quartier général de la SQ est pourvu d'un système de télécommunications très sophistiqué.

de deux ans seulement et à qui on confie les missions les plus périlleuses, dont la neutralisation des explosifs.

Chaque policier doit obligatoirement passer au quartier général de Québec, une fois par année, pour y subir un test de classification en

tir de combat. Les policiers doivent obtenir une note de 60 pour 100 pour pouvoir poursuivre leur travail. Selon l'entraîneur de tir Judes Tremblay, les agents de la région conservent une très enviable moyenne de 84 pour 100. Ils peuvent de plus s'y entraîner jusqu'à une

fois par semaine, dans le cas des membres du groupe d'intervention.

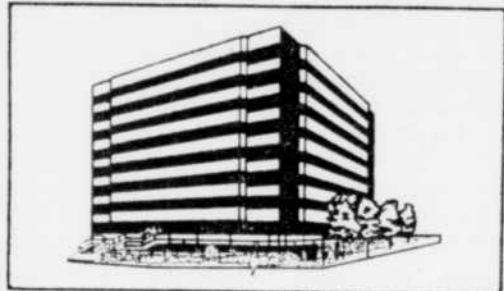
Au quartier général, les policiers peuvent se restaurer à une cafétéria, se faire couper les cheveux et même aller voir l'aumônier. Le conditionnement physique se pratique, par contre, dans des clubs privés, faute d'espace.

Le quartier général renferme, en outre, un système de télécommunications très sophistiqué, un centre de détention et un hélicoptère.

De 7h00 à 22h00, aujourd'hui, les policiers accueilleront les personnes intéressées à visiter leurs installations. De plus, des stands d'information exposeront diverses facettes du travail des policiers, notamment la sécurité routière (radar, ivressomètre, etc.), la neutralisation des explosifs, la prévention du crime, le travail à motocyclette et le dessin de plans et croquis des scènes de crime.

De 9h00 à 10h00, le groupe d'intervention fera une démonstration de son talent en sauvetages et en techniques de combat. Robert Gillet et son équipe de CBV produiront, en outre, leur émission radiophonique à partir du quartier général.

PLACE IBERVILLE QUATRE



À SAINTE-FOY
2954, BOULEVARD LAURIER

SUBDIVISIONS SELON VOS SPÉCIFICATIONS
OCCUPATION EN SEPTEMBRE 1986

POUR INFORMATIONS:

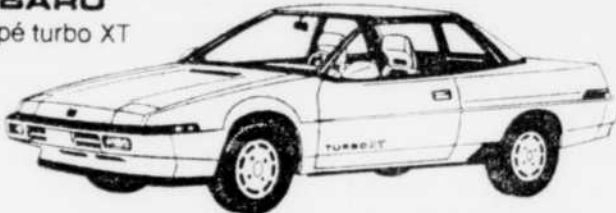
SODÉROC (1983) LIMITÉE
418.871.9600

LE GROUPE DE BERTIN
418.525.4621

COURTIERS PROTÉGÉS

DÉVOREZ LA ROUTE...

SUBARU
Coupé turbo XT



ÉGALEMENT DISPONIBLE EN VERSION "4 X 4"

NOUS SOMMES AU SERVICE DES QUÉBÉCOIS DEPUIS 1946

LABBÉ SUBARU

1240, boul. Charest ouest, Québec

681-6337

LES DÉCODEURS D'IMAGE POUR LA TÉLÉVISION

+MICROLEC

Cet appareil devra être utilisé
selon les dispositions de la loi.

Pour la région
de Québec/
banlieue

149⁹⁵\$

Livraison à vos frais, 48 heures maximum

Lun. fermé Mar., mer. 10h à 18h. Jeu.
ven. 10h à 21h. Sam. 10h à 15h.



VENTE EN GROS ET DETAIL

DISTRIBUTEUR SELECTROTECH

Québec

2750, ch. Ste-Foy

Plaza Laval

Entrée par la maison des

jeunes conducteurs

(418) 658-0529

Soir page 654-4723

Montréal

5363, Wellington

Verdun

(514) 769-6163

MasterCard et VISA acceptées

Ne ratez pas votre exemplaire personnel!

Ce catalogue spécial en couleurs rempli de meubles et d'appareils ménagers de qualité et d'idées de décoration, sera distribué dans le journal de demain. Alors, ne ratez pas votre exemplaire personnel!



Meubles Pascal
Avant-première estivale

Ste-Foy 2700 Boul. Laurier 659-4816

Montmagny

Le mystère de la cocaïne disparue est éclairci

♦ La disparition mystérieuse de huit sachets de cocaïne qui étaient gardés dans la chambre des pièces à conviction du palais de justice de Montmagny, a été éclaircie, hier, avec la comparution de quatre accusés dans la vingtaine. L'un des suspects était un agent de sécurité dont la fonction était de voir au bon ordre dans ce palais.

par Lucien LATULIPPE

Jean-François Bernier, âgé de 23 ans, de Montmagny, à l'emploi de l'Agence de sécurité Securitor Québec Protection, dont le siège social est à Saint-Georges de Beauce, a été accusé d'introduction par effraction et du vol de huit sachets de cocaïne estimés à \$300,000, ainsi que de trafic de stupéfiants. Il était représenté par Me Pierre Dumontier et il est détenu en attendant son enquête pour cautionnement qui a été fixée à mardi.

Bernard Lacombe, âgé de 26 ans et domicilié à Montmagny, a été accusé de trafic de stupéfiants et du recel de six onces de cocaïne prove-

nant du vol au palais de justice de Montmagny. Son enquête pour cautionnement a été aussi été remise à mardi.

Marc Coulombe, âgé de 21 ans, et Sylvain Gaudreault, âgé de 23 ans, tous deux de Montmagny également, ont été accusés de possession simple de cocaïne et du recel de cocaïne provenant aussi du vol au palais de justice de Montmagny. Tous deux ont été libérés sous plusieurs conditions et leur enquête préliminaire a été fixée au 29 mai. Les trois derniers étaient représentés par Me Denis Roy.

La sérénité de retour

Interrogé à l'issue des comparutions des accusés, Me Réjean Boulet, procureur de la Couronne, n'a pas voulu révéler de quelle façon le vol avait été commis. "Ce sont des éléments de preuve que je ne peux dévoiler", a-t-il dit. Il a ajouté que l'arrestation des suspects avait ramené la sérénité dans le palais de justice.

Depuis la disparition de ces huit sachets de cocaïne, l'atmosphère

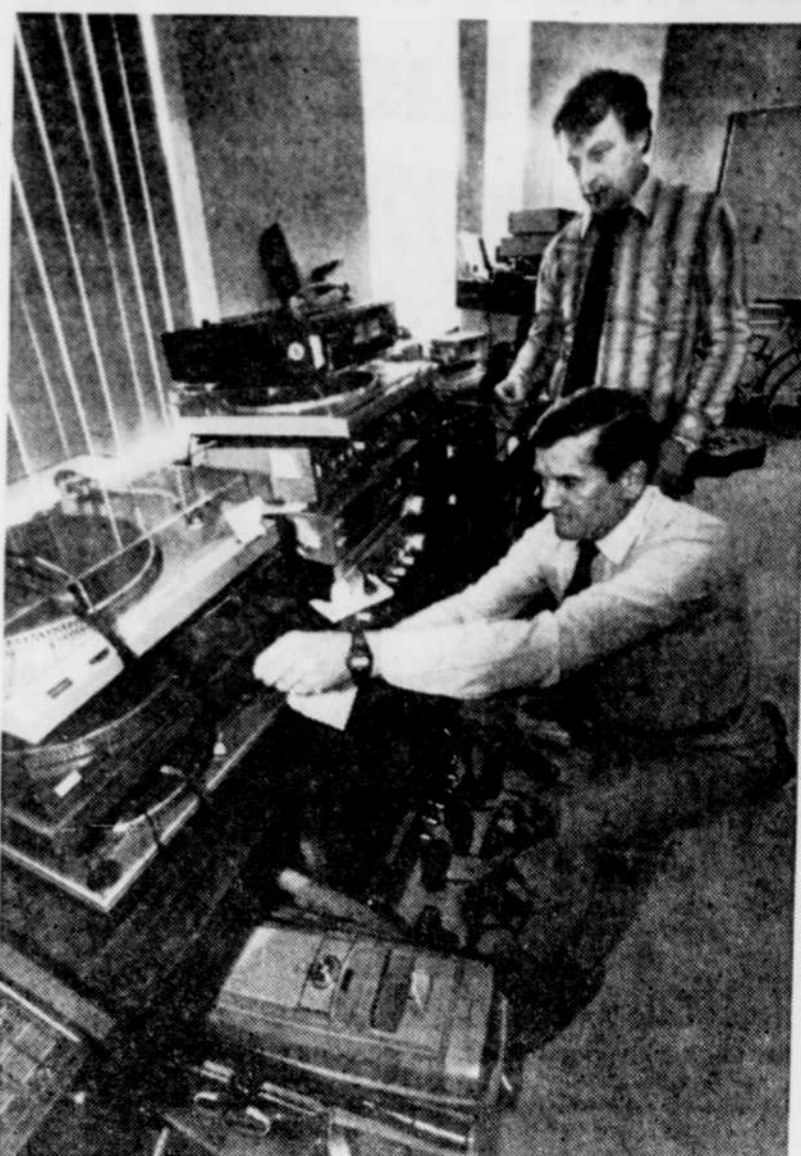
dans cet édifice était plutôt lourde. Tous ceux qui y travaillent ont été interrogés et ils se posaient eux-mêmes des questions. Le directeur du palais, M. Gilles Lamontagne, joint à son bureau par Le SOLEIL, en fin d'après-midi, s'est dit très satisfait du résultat de l'enquête et il s'est senti surtout soulagé en apprenant que son personnel avait ainsi été blanchi.

M. Lamontagne a précisé que les services de cette agence de sécurité avaient été retenus par contrat par le gouvernement. Les agents travaillent de jour et de soir pendant la semaine et durant la fin de semaine. De minuit à 8h du matin, c'est un système d'alarme qui veille sur le palais de justice.

C'est le 10 décembre, à l'ouverture d'un procès, que la disparition des huit sachets de cocaïne a été constatée. La drogue avait été saisie, le 2 avril 1985, par la Gendarmerie royale du Canada qui a participé à l'enquête avec la Sûreté du Québec pour éclaircir cette mystérieuse énigme. ♦

Recel

La brigade des stupéfiants de la police de Québec a frappé, en fin de soirée mardi, dans un logement de la rue de la Couronne, à Québec. Ils pensaient mettre la main sur de la drogue, mais ils ont plutôt saisi pour quelque \$40,000 en marchandises volées, dont des ordinateurs, des appareils photos, des bicyclettes et des médicaments réglementés. "Il y en avait tant que nous avons dû utiliser un camion pour transporter tout ce matériel au poste", a indiqué un porte-parole de la police. Un homme âgé de 45 ans, inconnu des policiers, a été arrêté sur place. Des accusations de recel devraient être portées contre lui, prochainement.



Le Soleil, André Pichette

Le meurtre de la rue Caron: un suspect comparaitra aujourd'hui

♦ Le présumé auteur du meurtre de la rue Caron, à Québec, a été arrêté dans le quartier Limoilou, hier après-midi, et il doit comparaître au palais de justice, cet après-midi. Le suspect est âgé de 33 ans. Il demeure à Québec et il est connu des milieux policiers.

par Lucien LATULIPPE

Un porte-parole de la police de Québec a laissé entendre que le détenu serait accusé de meurtre, soit au premier ou au deuxième degré. Le procureur de la Couronne doit prendre la décision à ce sujet, aujourd'hui.

Selon la police, Marcel Thibodeau, âgé de 34 ans et originaire de Montréal, a été tué d'un coup de

couteau qui a pénétré dans le thorax et a provoqué une hémorragie massive, entraînant ainsi une mort presque instantanée. L'autopsie n'a révélé aucune autre blessure.

C'est vers 19h35, mercredi, que la police de Québec a été alertée

pour ce meurtre, le deuxième à Québec depuis le début de l'année, mais le huitième dans l'Est du Québec. À l'arrivée des policiers, M. Thibodeau, qui vivait en chambre au 360 rue Caron, était déjà sans vie.

Cet assassinat serait l'aboutis-

sement d'une altercation. Les personnes qui se trouvaient dans la maison à l'arrivée des policiers ont été conduites à la centrale du parc Victoria pour interrogatoire, mais le suspect avait déjà quitté les lieux. L'enquête a permis de le retracer en moins de 24 heures. ♦

EN BREF

Incendie criminel

Un incendie d'origine criminelle a fait pour quelque \$50,000 de dommages, tôt hier matin, au club "Les Mooses", situé au 295 2e Rue, à Québec. Les enquêteurs ont décou-

vert des traces d'effraction. Le coffre-fort du club, ainsi que des machines distributrices, ont de plus été pillés. Appelés sur les lieux vers 4h30, les pompiers de Québec ont pris environ 30 minutes pour circonscrire les flammes. Le commerce Saintonge voiles, du 201 2e Avenue, a aussi subi des dommages causés par l'eau et la fumée. Une enquête a été instituée.

Piéton heurtée

Une dame a été grièvement blessée, dans la rue de la Croix-Rouge, à Québec, hier matin. Elle a été heurtée par une automobiliste, qui s'est ensuite arrêtée pour lui porter secours. Elle a été transportée à l'hôpital Saint-François-d'Assise, puis à l'Enfant-Jésus, souffrant d'un traumatisme crânien. ♦

La clef de Sol La meilleure place en ville

Faire d'une bonne, une excellente affaire

Les enceintes qu'il vous faut venir écouter

LE SON des "PROS"

\$2,000. DE SON POUR \$899. la paire

ELOGES

La réponse acoustique des enceintes ENERGY PRO 22 est la meilleure que nous n'ayons jamais analysée.

HI-FI SOUND 1985

ENERGY 22

Résultats

Tirage du mercredi-14-05-86

649 8 16 19 26 33 45 no complémentaire 10

| | GAGNANTS | LOTS |
|-----------------------|---------------------------------|------------------|
| Prochain tirage: | 6 6 | 1 1 284 853,60\$ |
| le samedi 17 mai 1986 | 5 6 + | 6 80 898,20\$ |
| | 5 6 | 274 1 354,60\$ |
| Gros lot (approx.): | 4 6 | 13 417 53,20\$ |
| | 3 6 | 231 767 10,00\$ |
| | Ventes totales: 11 495 334,00\$ | |

Vous pouvez miser jusqu'à 20 h 00 le jour du tirage.

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste de numéros gagnants et la liste officielle, cette dernière a priorité.

MISE DE CÔTÉ

EMBARCATION exclusive TRAPPEUR

légère et transportable

*14 x 36" de large 42 lb seulement

Fiable, sécuritaire, stable

15' x 40" de large, à bout carré

Pour les gros lacs (chasse et pêche) Forte capacité

Poids: 110 lb seulement

16' x 46" de large, à bout carré

Dépositaire des fameux **HORS-BORD SUZUKI** pour le plaisir, la pêche ou le travail.

SUZUKI 2HP à 200 HP

Embarcations variées en fibre de verre

CHALOUPES en fibre de verre et aluminium

12' à 16' à partir de

529\$

BATTERIE pour moteur électrique

VR150

79⁹⁵\$

REMORQUES DE BATEAUX à partir de

545\$

Capacité: 500 livres

FIBRE DE VERRE

48 000 000 VIE VERRE CANADA

VANIER inc.

(418) 681-5478

Fort doux

Distillé et Embouteillé en Écosse

CUTTY SARK

SCOTS WHISKY

Représenté par Basil D. Hobbs Inc., Montréal.

au centre LOCA-TOUT

ON TROUVE TOUT A MOINDRE COUT!

Vente Location

Location d'outils de tous genres

STIHL

OUVERT LE LUNDI 19 MAI

35\$ pour 24h

STIHL

Souffleur STIHL BG 60E 8.8 lb, 19.7 cc, 365 pi. cu. par min.

15\$ pour 24h

STIHL

Tarière 1 homme

STIHL 4309 25.6 lb (11.6 kg) sans le foret.

35\$ pour 24h ou fin de semaine

STIHL

Débroussailluse

20\$ pour 4h

STIHL

Tarière 2 hommes

STIHL 4308 46.3 lb (21.0 kg) sans le foret.

12\$ pour 4h

STIHL

Coupe-haie

STIHL FS33AV 27 lb (12 kg) sans accessoire de coupe 3.4 pi. cu. (56 cc)

30\$ pour 8h

STIHL HS60AVE 1.2 pi. cu. (19.8 cc) 11.5 lb (5.2 kg) longueur de coupe 24"

À GAGNER — TONDEUSE À GAZON

HONDA HR 173 PC — Valeur de 449\$

Remplir ce billet et le déposer dans le baril à cette fin au Centre Loca-Tout le plus près de chez vous.

Nom: _____

Adresse: _____

Tel.: _____

Tirage le 19 juillet 1986 à chacun des Centres Loca-Tout.

Règlements disponibles à tous les Centres Loca-Tout.

CENTRE LOCA-TOUT

Location d'outils

CHARLESBOURG 3020 boul du Jardin 623-3114

SAINT-FOY 3333 chemin Ste Foy 653-3333

BEAUPORT 140, Seigneuriale 664-1902

TROIS-RIVIERES 2215, Bellefeuille 372-0366

Les médicaments, une arme à double tranchant

Les plus de 60 ans sont plus vulnérables



Selon les observations faites, les personnes de plus de 60 ans sont nettement plus vulnérables aux médicaments

◆ Les gens âgés de 60 ans et plus sont beaucoup plus vulnérables aux médicaments que les personnes plus jeunes. Des observations en milieu hospitalier démontrent que de 11 à 21 pour 100 des patients de 60 ans et plus ont des réactions négatives aux médicaments alors que le pourcentage se situe entre 3 et 8 pour 100 chez les moins de 60 ans. De plus, l'incidence atteint près de 25 pour 100 chez les personnes de plus de 80 ans.

par Damien GAGNON

Selon Mme Danielle Blouin, pharmacienne au Centre hospitalier de l'université Laval (CHUL), cette plus grande vulnérabilité tient à deux causes principales.

S'adressant aux quelque 300 participants au colloque sur la confusion organisé par la direction des services de soins physiques du Centre hospitalier Robert-Giffard, elle a d'abord mentionné le vieillissement qui s'accompagne par des changements physiologiques inévitables.

Elle précise que ce sont les poumons et les reins qui subissent la plus grande diminution de fonction, approximativement 50 pour 100, entre l'âge de 30 à 80 ans. La personne

âgée élimine donc plus difficilement.

De plus, soutient Mme Blouin, il est constaté qu'un pourcentage élevé de personnes âgées prennent mal leurs médicaments et en font un surconsommation. Il est donc très important, à son avis, de réévaluer régulièrement le profil pharmacologique des patients gériatriques, particulièrement lorsque l'on ajoute un nouveau médicament.

Une tâche difficile

Mme Blouin reconnaît qu'il n'est pas toujours facile de contrôler la liste de médicaments que prennent les personnes âgées. Des personnes âgées prennent des médicaments sans ordonnance ou encore obtenus d'un ami.

Elle précise que les effets les plus ennuyeux des médicaments impliquent le système nerveux central et le cœur. Il en résulte donc, notamment, des pertes de mémoire, de la confusion et des altérations du rythme cardiaque.

Il ne faut également pas oublier, poursuit Mme Blouin, que les gens âgés sont plus sujets à la maladie. Ils consomment donc davantage de médicaments que les autres groupes d'âges. Selon la conférencière, chez les personnes âgées recevant un ou plusieurs médicaments, la confusion, l'agitation ou un comportement agressif peuvent

indiquer une toxicité médicamenteuse. Il est préférable alors de diminuer la dose ou de remplacer le produit par un autre.

Pharmacienne au Centre hospitaliers Robert-Giffard, Mme Jacinthe Leblanc a entretenu les participants sur les différents cas de démence, soulignant que 80 pour 100 de ces cas sont irréversibles.

Elle a précisé que la démence de type Alzheimer, maladie insidieuse et dégénérative du cerveau, constitue la principale cause de détérioration de la mémoire et des facultés intellectuelles.

Compte tenu qu'il n'existe pas de thérapie pour restaurer la détérioration intellectuelle progressive associée à la démence, les efforts sont dirigés vers le soulagement des symptômes, a souligné Mme Leblanc.

Elle fait remarquer que la dépression chez les personnes âgées est fréquente. Cet état entraîne parfois des pertes de mémoire. Cependant, dit-elle, si la dépression est adéquatement traitée, la mémoire revient.

Il y a d'autres causes réversibles de démence qui sont dues, notamment, à des déficiences nutritionnelles, certaines maladies neurologiques, pulmonaires et cardiaques.◆

Vente Foyerama Eaton

COUVRE-PLANCHERS EN ABONDANCE
MOQUETTES AU FINI "SAXONY" ...
BURLINGTON VOUS PROPOSE
135 COULEURS À BONS PRIX!

21⁹⁹ à 42⁹⁹ la verge carrée

26.30 à 51.42 le mètre carré

Moquette Burlington au fini "Saxony" ... le choix qui s'impose de lui-même! Le nylon "Advanced Generation" a l'aspect riche et somptueux du velours, mais il est fait pour durer plus longtemps.

● Il résiste à la saleté. Moins de saleté l'imprègne en profondeur. Il est donc d'entretien plus facile.

● Il résiste aux taches. Traitement anti-taches. Les dégâts légers se nettoient facilement.

● Il résiste à la charge électrostatique. Finies les désagréables contacts avec les poignées de porte... même l'hiver quand l'air de la maison est très sec.

● Il résiste à l'aplatissement. Les moquettes conçues par Burlington sont faites de fibres de nylon double épaisseur, chauffées telles qu'elles. La peluche reste donc "debout", même quand la circulation est dense.

● Excellente durabilité. La technologie moderne a mis au point des fibres de nylon qui ont la vie dure. Vous profiterez de la beauté de votre moquette encore très longtemps.

● Vous faites un pas en avant quand vous choisissez une moquette Burlington au fini "Saxony".

Notre vedette!

Moquette "Monarch's Choice" à 32% de rabais!

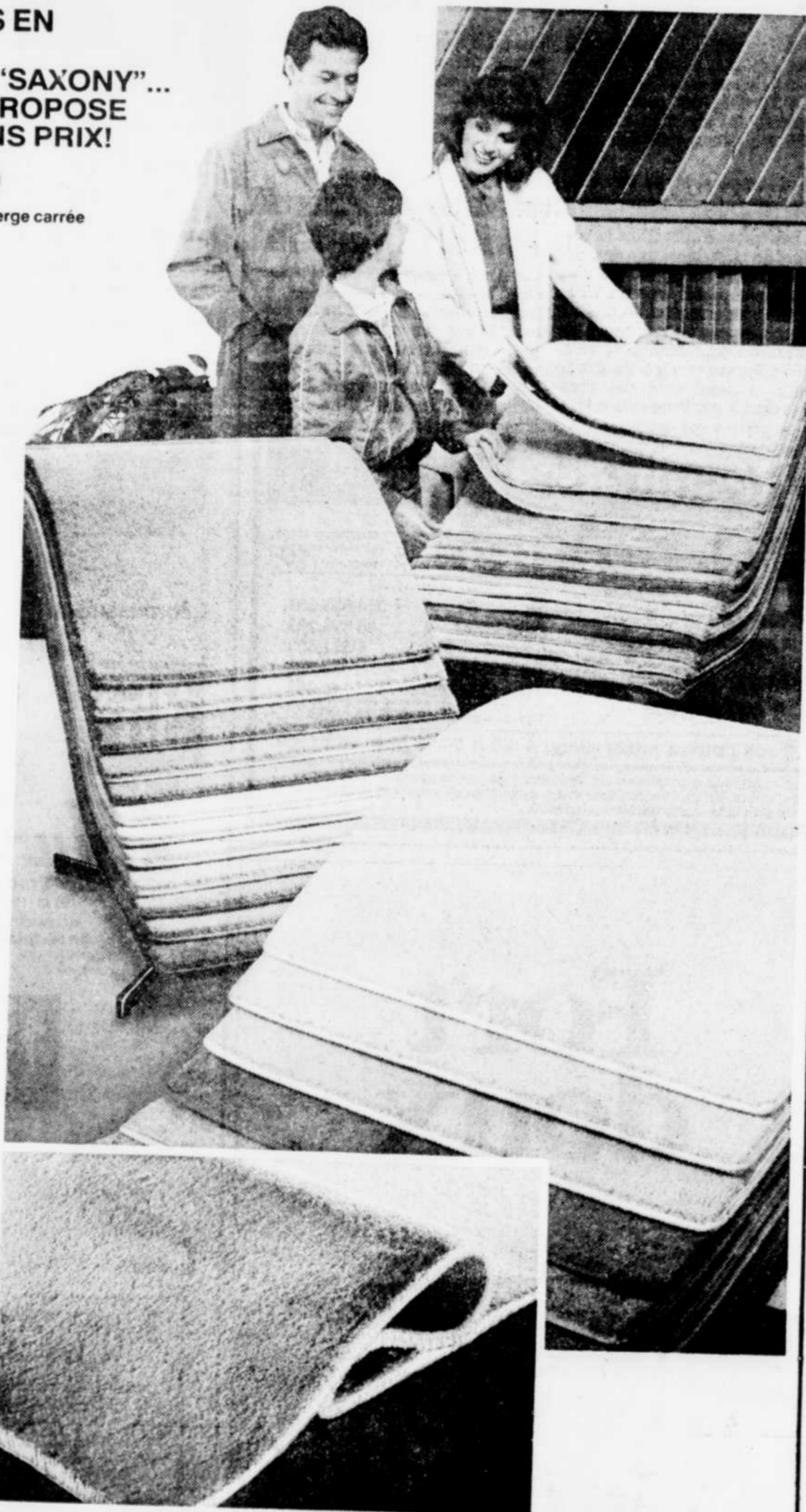
Prix courant Eaton
32.57 la verge carrée
(38.95 le mètre carré)

21⁹⁹ la verge carrée
(26.30 le mètre carré)

Le nylon "Advanced Generation" aide la moquette à garder un lustre des grands jours qui ressemble à de la laine, et cela même dans les endroits passants de la maison. Le traitement "Teflon" l'aide aussi à résister aux souillures légères. Elle est très résistante. Il y a 16 teintes au choix: vert Céladon, lueur de bougie, poussière d'étoile, nuage bleu, sable d'océan, sucre d'érable, brume de jade, pêche de Saxe, rose miel, canne à sucre, bleu léger, crème moka, perle de satin, ocre de désert, rose des bois ou gris orage. Commandez votre moquette dès aujourd'hui. L'offre prend fin le samedi 24 mai prochain!

Magasinez avec le service d'achats à domicile Eaton. Nos experts se rendront chez vous pour montrer des échantillons de moquette et cela sans obligation de votre part.

Composez
653-9331, poste 273
Eaton Galeries de la
Capitale 627-5811 poste 272



Télé-Médic attend toujours la réponse de Mme Lavoie-Roux

◆ Les dirigeants de Télé-Médic sont toujours en attente d'une décision du gouvernement concernant la survie de ce service d'urgence à domicile dans l'agglomération urbaine de Québec.

par Damien GAGNON

L'attente sera peut-être encore longue. Une porte-parole du bureau de la ministre de la Santé et des Services sociaux a été incapable de préciser quand Mme Thérèse Lavoie-Roux serait en mesure de soumettre au Conseil du trésor la proposition qui lui a été transmise par le CRSSS (Conseil régional de la santé et des services sociaux) de Québec.

La porte-parole du bureau de la ministre a confirmé que Mme Lavoie-Roux avait reçu, il y a déjà quelques semaines, la proposition du CRSSS mais qu'elle en avait pas encore terminé l'étude et qu'elle ne savait pas quand elle pourrait compléter ce travail.

Si la ministre accepte la proposition du CRSSS, elle devra par la suite franchir l'étape la plus importante, celle du Conseil du trésor, avant d'être entérinée par le conseil des ministres.

M. Jean-Eudes Ouellet, président de Télé-Médic, préfère ne pas faire de commentaire. Il est toujours confiant de voir le gouvernement prendre une décision qui permettra d'assurer la survie de Télé-

Médic. Mais il reconnaît, dans les circonstances actuelles, que cette survie tient à un fil.

Historique

En novembre dernier, les dirigeants de Télé-Médic annonçaient la fermeture de cette entreprise pour le 20 décembre à moins que d'ici là, le gouvernement adopte des mesures permettant d'assurer sa survie. Télé-Médic a des problèmes financiers et de recrutement de médecins.

Compte tenu du déclenchement des élections provinciales et du désir manifesté par la nouvelle ministre de la Santé et des Services sociaux de prendre connaissance du dossier, Télé-Médic accepta de reporter cette échéance à la fin de janvier.

Au début de février, la ministre Lavoie-Roux donnait son accord de principe à l'hypothèse de solution soumise par le CRSSS et basée sur une entente de service entre l'organisme régional et Télé-Médic.

Mme Lavoie-Roux confiait alors au CRSSS le mandat d'entreprendre, en collaboration avec Télé-Médic, des études de faisabilité, insistant pour que ces études qui devraient établir le coût de l'opération se fassent à l'intérieur de trois mois.

Le CRSSS s'est acquité de son mandat et a transmis le tout à Mme Lavoie-Roux il y a déjà quelques semaines. Il reste maintenant au gouvernement à se brancher.◆

CORRECTION

Veillez noter qu'il s'est glissé une erreur dans notre annonce publiée jeudi 15 mai, en page A-11 de ce journal. A notre grand regret, en raison de circonstances indépendante de notre volonté, il y a eu erreur dans les prix mentionnés. Vous auriez dû lire:

SPÉCIAL
"REPLACEMENT DE VOTRE VIEILLE PISCINE"
à partir de **1295\$**

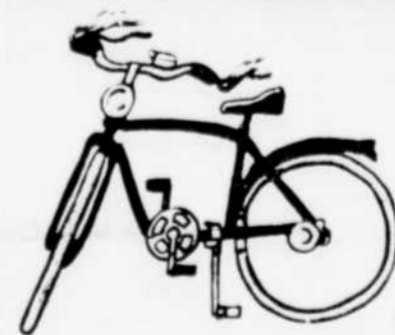
PISCINE COMPLÈTE

● structure garantie à vie
● toile 20 mm garantie 15 ans
● équipement inclus (filtre et autres accessoires)
à partir de **2495\$**

Toutes nos excuses à notre clientèle.

LES PISCINES AQUA-BOIS

213, rue Principale, St-Romuald
G6W 5M6, 839-5045



Tu vends ta bicyclette...
les Annonces classées du Soleil te font des offres...
pour pas cher!

647-3311

Les restaurants
Faton
Le fin du fin pour les clients gourmands

Au plaisir du magasinage, ajoutez celui d'un repas délectable. Le service est courtois et les prix raisonnables. Faites une pause-gourmandise au cours de vos emplettes.

Eaton Place Ste-Foy,
Galeries de la Capitale

Eaton
627-5811
PARQUE CAPITALE

Les cartes American Express, Visa, et MasterCard sont acceptées pour les achats en personne.

EATON

VOTRE GARANTIE DE QUALITÉ À JUSTES PRIX

VENTE D'ÉTÉ

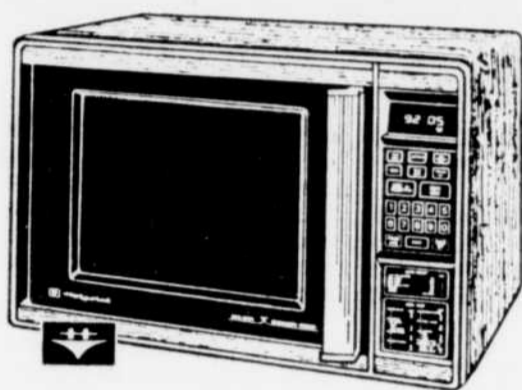
SUR TOUTE LA MARCHANDISE
dans nos trois succursales

Achetez maintenant:

1^{er} versement
1^{er} janvier 1987*
ou payez comptant
"sans intérêt"
le 1^{er} décembre 86

le dernier cri en électroménager

Hotpoint



FOUR MICRO-ONDES De luxe

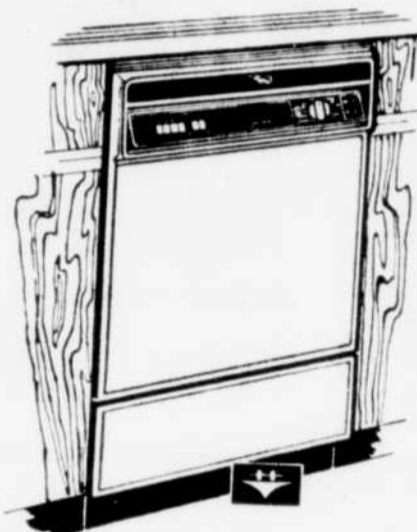
Modèle RK9205
Système de micro-ondes Dual WaveMC. 10 niveaux de puissance. Commandes de cuisson électroniques. Ecran à affichage numérique. Minuterie de 100 minutes. Horloge. Grille à 2 hauteurs pour cuisson d'un repas complet. Sonde thermométrique. Cuisson-temps. Cuisson-température. Rôtissage automatique. Codes de cuisson. Décongélation préprogrammée. Mijotage automatique. Maintien de la température. Garde-chaud.

Programmable jusqu'à 3 étapes. Marche différée jusqu'à 12 heures. Attache des étapes de cuisson. Porte en verre noir transparent. Capacité du four: 1,4 pi³/39,6 litres.

Compte-minutes. Mise en marche. Touche d'annulation/arrêt. Avertisseur de fin de cycle. Guide de cuisson et livre de recettes.

SPECIAL
499⁹⁵

Hotpoint



LAVE-VAISSELLE De luxe

Modèle SU610E
6 boutons-poussoirs offrant un choix de 12 cycles, dont 2 avec l'option "hygiénique". 2 voyants. 1 option "hygiénique". 2 lave-vaisselle est en marche. Panier grand format. Panier à couverts doté d'un compartiment pour petits articles. Action de lavage à trois niveaux. Option "econergie". Séchage sans chaleur. Jeu de panneaux réversibles permettant de choisir la couleur (amande, jaune moisson, avocat frais ou blanc neige) qui s'harmonise avec votre cuisine. Panneau en acrylique noir.

SPECIAL
499⁹⁵

Hotpoint



CUISINIÈRE De luxe

Modèle KE630H
Centre de programmation électronique. Four à nettoyage facile. Éléments amovibles: 2 de 8 po et 2 de 6 po. Tournebroche en option. Grillage variable. Cuisson "Touche d'or". Hublot pour le four. Panneau de porte en verre noir. Lampe dans le four — couverte. Lèche-frite sans fumée. Centre de programmation. Tableau de commande en verre amovible. Lampe fluorescente pour surface de cuisson. Commandes à réglage continu — appuyer et tourner. Cuisson en émail vitrifié. Prise de courant. Voyants de fonctionnement. Tir-roi de rangement. Couleurs: amande ou blanc neige.

SPECIAL
629⁹⁵

Hotpoint



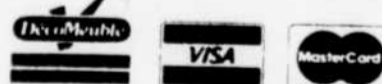
RÉFRIGÉRATEUR De luxe

Modèle RT175G
Volume de rangement de 16,9 pieds cubes. Clayette réversible dans le congélateur. Clayettes en porte-à-faux réglables. Bac à viande. Deux bacs à légumes. Garde-beurre réglable. Garde-fromage. Bac à oeufs. Bac à viande, bacs à légumes, garde-beurre, garde-fromage et bac à oeufs en plastique au riche fini brun. Interrupteur "Econergie". Choix de couleurs: amande et blanc.

SPECIAL
849⁹⁵

✓ **Gratuit**

- Service de décoration intérieure au magasin et à domicile.
- Cours de cuisson sur four micro-ondes
- Mise de côté jusqu'au 1^{er} juillet 1987
- Livraison partout en province



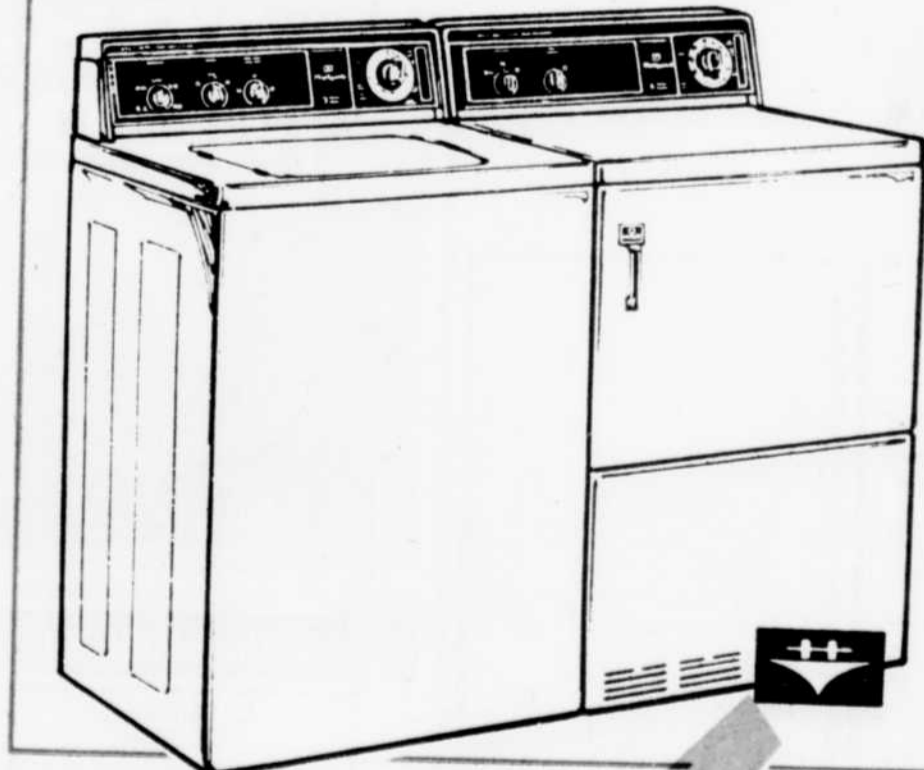
Cartes de crédit acceptées

✓ **Financement disponible sur place**

(sujet à l'approbation du département du crédit)

Les photos sont utilisées pour fin d'illustration seulement. Les descriptions prevaient sur les illustrations en tout temps.

Hotpoint



LAVEUSE AUTOMATIQUE De luxe

Modèle LA772E
7 programmes de lavage. 3 combinaisons de vitesse lavage/essorage. 5 combinaisons de température lavage/rincage. Sélecteur de niveau d'eau à réglage continu. Distributeur d'assouplissant. Distributeur de javellisant. Filtre autonettoyant. Agitateur en spirale. Amande ou blanc.

SÈCHEUSE AUTOMATIQUE De luxe

Modèle DE752E
5 programmes de séchage. 3 sélections de température. Tambour en émail vitrifié. Bouton de mise en marche de sûreté. Filtre à charpie placé à l'avant. Quatre orifices pour évacuation. Amande ou blanc.

SPECIAL
laveuse **559⁹⁵** sècheuse **359⁹⁵**

DécoMeuble

100, rue Chabot
près des Halles Fleur de Lys
683-3471

430, rue St-Sacrement (ancien Maguire) 681-4124

Carrefour Charlesbourg
8500, boul. Henri-Bourassa
627-3073

ÉCONOMIES POUR LA FÊTE DE DOLLARD!

PASCAL

A. Peintures de choix de marque "Pascal"!

VOTRE CHOIX

Solde **8⁹⁹** le cont. de 4 L

B. Latex mat d'intérieur
Apprêt de qualité donnant un fini professionnel. Blanc.....Notre prix 10.99

A. Apprêt au latex d'int./ext.
Apprêt de qualité donnant un fini professionnel. Blanc.....Notre prix 10.99

B. Latex mat d'intérieur
Latex d'application facile au rouleau ou au pinceau. Blanc.....Notre prix 10.99

Peintures "Pascal" pour l'intérieur

VOTRE CHOIX

Solde **11⁹⁹** le cont. de 4 L

A. Latex semi-brillant
Blanc.....Notre prix 13.99

B. Alkyde semi-brillant
Blanc.....Notre prix 13.99

Ensemble à peinture
Ens. de rouleau de 7-1/2", manche & auge. No 10-01-75. Notre prix 2.99

Cannes à pêche en graphite & moulinets assortis!

Économisez jusqu'à 50%

Cannes à pêche "Royal"
Canne de lancer léger 7' ou canne de lancer à l'appât 6'.....Notre prix 49.99

Moulinets assortis
Pour lancer léger No 654 ou lancer à l'appât No 440.....Notre prix 24.99

shop-vac

Aspirateur de débris secs/humides

Solde **88⁸⁸** ch.

Aspire l'eau & la plupart des débris humides. Res. 8 gal. Acces. incl. Notre prix 109.95

Quantité limitée: 200 unités pour la chaîne

Mini-tondeuse Whipper Snipper

Solde **29⁹⁵** ch.

Fil tranchant en nylon avec dispositif d'avance auto. No 8207.....Notre prix 34.95

Quantité limitée: 1000 unités pour la chaîne

CLIFLIGHT

Ens. de dépannage 12V

Vérificateur de circuit 6/12/24V, baladeuse & connecteurs d'essai.....Notre prix 16.95

Quant. lim.: 300 ens pour la chaîne

Lufkin

Ens.-cadeau pour le bricoleur!

Choix d'ens. pour le menuisier 3 pces ou metres à ruban 2 pces.....Notre prix 19.95

Quant. lim.: 500 de ch. pour la chaîne

Mini-sac à dos en nylon

Sac à dos de 17 x 24". Très pratique pour les excursions.....Notre prix 3.99

Allumeur de barbecue

Contient du gaz butane sous pression. Très facile à utiliser.....Notre prix 3.99

Serviettes de bain 20 x 40"

Serviettes de 20 x 40" en coton 100%. Couleurs & motifs assortis.....Notre prix 4.99

Matelas pneumatique

Matelas de 72 x 27". Couleurs assorties.....Notre prix 4.99

Barbecue au gaz 30 000 B.T.U.

Surface de cuisson de 504 po ca. Brûleurs jumelés en acier inox., grils en métal chromé. No GG1254C.....Notre prix 199.88

Solde **159⁸⁸** ch.

Diable transformable

Roues avant semi-pneumatiques. Roues arrière pivotantes. Fabrication robuste. No 1000.....Notre prix 17.95

Solde **15⁸⁸** ch.

Poussette pliante

Légère & compacte. Frein de sécurité & ceinture. Se plie comme un parapluie. No 88055/105.....Notre prix 29.95

Solde **22⁹⁵** ch.

Congrès de l'ACFAS La forêt québécoise, un sujet qui passionne

♦ MONTREAL - Les exposés sur la forêt québécoise au congrès de l'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences (ACFAS) ont été à l'image de la forêt elle-même: il y en a eu de toutes les essences et pour tous les goûts.

par Claude TESSIER

Dans le hall du congrès de l'université de Montréal, les visiteurs sont frappés par un stand de la direction de la recherche du ministère de l'Énergie et des Ressources. On y montrait, avec photos couleurs à l'appui, le dépérissement de la forêt feuillue et l'action dévastatrice de l'ozone sur les arbres.

Ce stand a été vu il y a quelques jours à Québec à l'occasion d'une journée d'information sur le dépérissement des érables. Les responsables de cette journée se disent déçus du peu de réaction qu'elle semble avoir déclenchée.

Il apparaît à l'analyse de ces réactions que le dépérissement dépasse la capacité d'intervention des Québécois parce que la source de ce phénomène complexe se situe en partie outre-frontière.

À l'ACFAS, quelques communications ont porté sur l'érable à sucre. L'une d'elles portait sur l'élaboration de modèle mathématique pour simuler la croissance des peuplements d'érables à sucre et une autre sur leur sylviculture.

Les hypothèses retenues comme la récolte de la sève conventionnelle et sous-vide et l'élimination des espèces compagnes sont écartées par plusieurs scientifiques comme causes du dépérissement. On préfère parler de la dégradation des sols causées par les précipitations acides.

Les sciences forestières sont vastes. C'est pourquoi les sujets les plus divers sont abordés. Certains sujets mériteraient une large diffusion.

Ainsi, dans le cadre du colloque sur l'utilisation polyvalente de la forêt, Guy Bégin, trappeur et professeur à l'Université du Québec à Chicoutimi, a dressé un vrai tableau de chasse qui nous rappelle les premiers temps de la colonie.

C'est que le trappage et le commerce des animaux à fourrure en 1986 est une affaire importante, comme dans le passé. Un affaire de \$80 millions par an, étonnant n'est-ce pas? Il y a 25,000 trappeurs. Même les sous-produits comme les griffes d'ours, les vésicules, les



Pour beaucoup d'experts, la forêt québécoise est un patrimoine en détresse.

glandes, etc, sont vendues, une affaire d'un demi million par an.

Les Québécois dépensent deux milliards de dollars en activités de plein air en milieu forestier. Ils ont 300,000 chalets sur le bord des lacs et en forêt.

Après avoir dressé un portrait économique de l'industrie forestière québécoise, Claude Rioux de la Confédération des syndicats nationaux reste convaincu que le mode de développement appliqué à la forêt est celui d'une vocation mono-industrielle. L'industrie forestière n'a pas encore appris à vivre avec le milieu naturel qui l'a fait naître.

Ce même exposé indique qu'avec des investissements de \$1,3 milliard, l'industrie québécoise des pâtes et papiers a des performances inférieures parce qu'il y a ailleurs des technologies nouvelles plus développées et appliquées. S'agit-il d'un autre dérapage technologique?

Pendant qu'on évoquait ce genre de questions, ailleurs, des scientifiques participaient à un colloque

sur l'amélioration génétique des essences forestières. Les principales interrogations ont porté sur le transfert technologique, les retombées économiques et le temps requis pour leur mise en application.

Les réalisations québécoises dans la génétique forestière sont appelées à prendre de l'importance, compte tenu des nouvelles techniques forestières face au reboisement, à la production de plants et à la régénération en général.

Pour bien des experts, la forêt est un patrimoine en détresse que les Québécois ont sous les yeux, avec des rameaux dénudés, des feuilles portant des lésions causées par l'ozone, de l'écorce qui se détache en lambeaux, sans parler de surexploitation, des politiques parfois remises en question.

Il paraît que les Québécois ont de beaux plans forestiers, de la volonté mais pas de capacités. Certains voudraient un ministère du territoire pour couvrir toutes les dimensions que cache la forêt.

L'ALCOOL un problème dans ta vie?

le Père **Paul Aquin** s.j. veut t'aider

Pavillon GRAND ÉLAN
C.P. 119, Mont-Rolland
Qué. JOR 1G0

(514) 229-3426

ACHATS EXTRA MODE MEUBLES

LES MEUBLES POIRAS INC.

ACHETEZ MAINTENANT EFFECTUEZ LE 1er VERSEMENT EN SEPTEMBRE 1986

*Sujet à l'approbation du service du crédit

Ces mobiliers font partie de l'ameublement "Le Frêne Massif" décrit ci-dessous.

AMEUBLEMENTS COMPLETS 3 PIÈCES + 4 ÉLECTROMÉNAGERS

| | | |
|--|---|--|
| <p>LE BUDGET MODERNE</p> <p>MOBILIER DE SALON modulaire 5 pièces à manger tubulaire ou meuble massif 5 pièces</p> <p>MOBILIER DE CHAMBRE avec bureau triple, miroir, commode 4 tiroirs, tête de lit, 1 table de chevet.</p> <p>1 340\$</p> <p>INCLUANT: réfrigérateur, cuisinière, laveuse, sècheuse.</p> <p>3 251\$</p> | <p>DU CHÊNE MODERNE</p> <p>MOBILIER DE SALLE à MANGER en chêne massif 5 pièces.</p> <p>MOBILIER DE SALON en chêne massif 2 pièces (canapé et fauteuil berçant)</p> <p>MOBILIER DE CHAMBRE en chêne 10 pièces</p> <p>3 130\$</p> <p>INCLUANT: réfrigérateur, cuisinière, laveuse, sècheuse.</p> <p>5 041\$</p> | <p>LE FRÊNE MASSIF</p> <p>MOBILIER DE CUISINE 1 table (40 x 60 x 84), 3 chaises droites, 1 chaise à bras</p> <p>MOBILIER DE SALON Sofa à 3 places, Fauteuil à 1 place bergant, Bureau triple</p> <p>MOBILIER DE CHAMBRE Miroir, commode, Tête de lit 54-60"</p> <p>4 746\$</p> <p>INCLUANT: réfrigérateur, cuisinière, laveuse, sècheuse.</p> <p>6 657\$</p> |
|--|---|--|

Livraison gratuite • Déballage gratuit • Plan mise de côté gratuit

LIVRAISON GRATUITE A TRAVERS LA PROVINCE...

À TOUS LES NOUVEAUX COUPLES...

Profitez du plan mise de côté SANS FRAIS jusqu'en décembre 1986

LES AMEUBLEMENTS GAUDET ET FRÈRES INC.

355, Marie-de-l'Incarnation, Québec

681-6054

Centre commercial Place Laurier
2700, boul. Laurier
Tél.: 653-9307

Centre commercial Place Fleur de Lys
552, boul. Hamel
Tél.: 522-7171

Pour clarifier l'affaire Stevens

Mulroney choisit le juge William D. Parker

♦ OTTAWA (PC) - Le premier ministre Brian Mulroney, de retour d'un voyage de 15 jours en Asie, a annoncé, hier, la création d'une commission d'enquête sur les allégations de conflit d'intérêts dont a fait l'objet, depuis deux semaines, l'ex-ministre de l'Expansion industrielle régionale, M. Sinclair Stevens.

par Pierre APRIL

M. Mulroney a choisi le juge William D. Parker, juge en chef de la division de première instance de la Cour suprême de l'Ontario, pour enquêter et déterminer si M. Stevens s'est placé en conflit d'intérêts, réel ou apparent, au sens du code régissant la conduite des titulaires de charge publique et de la lettre que le premier ministre a adressée à l'intéressé, le 9 septembre 1985.

Le juge Parker a été nommé juge en chef de la Cour suprême de l'Ontario par le premier ministre

Brian Mulroney, et c'est le gouvernement conservateur de John Diefenbaker qui l'a fait accéder à la magistrature. Il a été président de l'Association conservatrice d'Hamilton-Ouest.

En plus de procéder à cette nomination, le chef du gouvernement a révélé les termes du mandat de la commission. Le juge Parker devra présenter un rapport dans les deux langues officielles, dans les plus brefs délais, et transmettre ses dossiers au greffier du Conseil privé.

Il étudiera les faits d'après les allégations de conflit d'intérêts qui ont été divulguées par les médias et à la Chambre des communes, relativement aux agissements de l'ex-ministre Sinclair Stevens qui a utilisé une directive des lignes directrices et demandé une enquête indépendante lorsqu'il a remis sa démission du cabinet, au début de la semaine.

Le juge Parker devra aussi déterminer si M. Stevens a été placé effectivement en situation de

conflit d'intérêts, soit par le prêt sans intérêt de \$2.6 millions accordé à son épouse, fiduciaire de ses entreprises personnelles, ou par d'autres faits révélés depuis le début de l'affaire. Le commissaire déterminera, par la même occasion, si M. Stevens s'est conformé aux termes de la lettre du premier ministre, du 9 septembre 1985.

La commission d'enquête pourra louer les locaux, convoquer des témoins, embaucher du personnel, les avocats et toute autre personne utile au bon déroulement de l'enquête, après avoir obtenu l'autorisation du Conseil du trésor.

Pour la critique libérale de la Justice, M. Robert Kaplan, le premier ministre a très mal agi en décidant de s'adresser à un juge pour enquêter sur cette question. "On ne parle pas ici, a-t-il dit, que de respect des lois, mais plutôt de la promesse électorale conservatrice de former un gouvernement honnête et ouvert."

M. Kaplan a prudemment commenté le fait que le juge Parker ait été élevé à la magistrature par un gouvernement conservateur. "Je crois sincèrement, a-t-il dit, que c'est un juge impartial et compétent, mais je suis convaincu qu'il aurait été préférable d'éviter toutes les apparences."

Les libéraux se sont opposés à ce que le mandat d'enquête soit confié à une commission indépen-

dante et ils continueront de réclamer que le Parlement et ses membres soient engagés dans le processus. M. Kaplan a indiqué que son parti demandera à être entendu et exigera que le rapport du juge soit soumis au Comité des privilèges et élections des Communes et au Parlement.

De son côté, le chef du Nouveau Parti démocratique, Ed Broadbent, a indiqué que la moralité d'un membre du Parlement ne doit pas être jugée par un magistrat, mais bien par ses pairs. "C'est pourquoi, a-t-il précisé, le juge devra soumettre son rapport au Comité des privilèges et élections."

Lui aussi, trouve que le mandat n'est pas assez explicite sur le droit des députés de se faire entendre. "Nous ne savons même pas, a-t-il poursuivi, si le juge décidera d'entendre des députés."

Le mandat, confié par le premier ministre au juge Parker, ne mentionne pas si l'enquête se tiendra à huis clos, mais les deux porte-parole de l'Opposition aux Communes ont exprimé le souhait que le magistrat fasse preuve de discrétion et accepte de tenir des séances publiques.

Hier, le Comité des privilèges et élections, majoritairement conservateur, avait encore une fois refusé la demande de l'opposition de confier la tâche d'enquêter au Comité des privilèges et élections. ♦



Une photo récente du juge en chef de la division de première instance de la Cour suprême de l'Ontario, William D. Parker, nommé à la tête de la commission d'enquête qui déterminera si M. Sinclair Stevens s'est placé en conflit d'intérêts, alors qu'il était ministre de l'Expansion industrielle régionale.

Bourassa trouve qu'il est très difficile de légiférer relativement aux conflits d'intérêts

♦ Le premier ministre Bourassa admet qu'un de ses ministres pourrait se retrouver, un jour, dans la même situation que M. Sinclair Stevens, tout en respectant les directives sur les conflits d'intérêts qu'il a adressées aux membres de son cabinet.

par Michel DAVID

Interrogé à l'Assemblée nationale, hier, M. Bourassa a assuré qu'il allait faire en sorte que "l'application de ces directives permettent d'assurer l'intégrité maximale de l'administration publique".

"Même avec les directives les plus exigeantes, il y a des cas qui sont survenus et qui ont soulevé de la controverse", a-t-il cependant reconnu, répétant encore une fois que "légiférer l'honnêteté n'est pas la chose la plus simple".

L'auteur des directives libérales, l'ancien député Fernand Lalonde, qui agit maintenant comme conseiller de M. Bourassa, a lui-même confié au quotidien The

Gazette "qu'aucune directive ne peut empêcher un ministre d'essayer de la contourner s'il n'est pas totalement honnête".

"Pour l'instant, nous sommes satisfaits des directives que nous avons proposées", a déclaré M. Bourassa, hier, tout en se disant ouvert à toute proposition "acceptable" de l'Opposition.

Malgré l'insistance du député péquiste de Lac-Saint-Jean, M. Jacques Brassard, le premier ministre n'a cependant pas voulu aller jusqu'à "la divulgation pleine et entière" de tous les intérêts, terrains et immeubles, non seulement des ministres, mais également de leurs coinjoints et enfants mineurs.

Il a simplement assuré, sur un ton sarcastique, "qu'il n'est certainement pas question, dans notre cas, d'échanger une école de \$16 millions pour une participation à la campagne de financement", comme l'ancien ministre Marcel Léger reconnaît l'avoir fait dans son récent livre. ♦

Chantiers maritimes québécois L'opposition croit que Ottawa devrait plus s'engager

♦ OTTAWA - Le gouvernement fédéral doit prendre ses responsabilités dans la réorganisation des chantiers maritimes au Québec, en travaillant de concert avec tous les acteurs concernés. Son approche actuelle de confier le mandat à un propriétaire de chantier est indéfendable et injuste.

par Pierre-Paul NOREAU

La réorganisation des chantiers maritimes au Québec continue d'être une question d'intérêt dans la capitale fédérale, alors que l'opposition accuse le gouvernement de laisser le sort des chantiers québécois aux mains du propriétaire le plus important.

Le libéral Jean-Claude Malépart et le néo-démocrate Michael Cassidy se sont évertués devant les journalistes à leur sortie de la Chambre des Communes, à faire ressortir que le président de Versatile Corporation, Peter Paul Saunders, ne pouvait avoir une approche neutre dans ce dossier, ayant d'ailleurs déjà tenu à l'écart la direction des chantiers Marine Industrie de Sorel des premières discussions de réorganisation.

"Il fallait vraiment prendre le gouvernement du Québec pour un groupe d'imbéciles" soutenait le député Malépart, si on croyait qu'il allait accepter de fermer la division navale de Marine Industrie sur la simple proposition de la Versatile Corporation, propriétaire des deux autres chantiers maritimes au Québec.

Aux yeux de l'opposition, il n'est même pas clair qu'il y a trop de chantiers maritimes au Québec et au Canada. Il revient toutefois au gouvernement fédéral de s'asseoir avec les propriétaires de chantiers, les travailleurs et les gouvernements provinciaux concernés pour arriver à une réorganisation qui sera acceptable par tous.

Même si MM. Cassidy et Malépart évaluent que le chantier maritime de Lauzon semble

être le moins en danger au Québec, il n'en reste pas moins pour eux que l'approche conservatrice est très inquiétante pour le Québec et tout particulièrement pour Montréal et Sorel. On n'hésite d'ailleurs pas à établir des similitudes entre ce dossier et celui de la raffinerie Gulf de l'Est de Montréal, en soulignant à nouveau la présence du ministre Michel Côté dans le décor.

Le ministre fédéral responsable de la région de Québec est d'ailleurs accusé par le porte-parole néo-démocrate de s'être caché à la Chambre des Communes au cours des deux derniers jours, alors que les questions posées à M. Côté sur les chantiers maritimes ont été répondues par le ministre André Bissonnette qui a hérité du dossier depuis le départ de Sinclair Stevens.

Peu bavard

Le ministre Robert de Cotret, député de Berthier-Maskinongé-Lanaudière, et ministre responsable de la région de Sorel ou est le chantier de Marine Industrie, était lui fort peu loquace sur ce sujet.

Il a refusé hier de discuter de la proposition du président Saunders de la Versatile Corporation, disant qu'il n'était pas suffisamment au courant et qu'il ne s'agissait pas d'une juridiction de son ministère.

Aussitôt après qu'on lui eut fait remarquer qu'il était responsable de cette région, il a fait valoir qu'il suivait le dossier de près et qu'il était préoccupé du futur de Marine Industrie.

Selon le ministre de Cotret, il y a un excès de capacité dû au nombre de chantiers au Canada et le défi est d'arriver à améliorer la productivité et la rentabilité des différentes installations.

"Il ne faut pas préjuger des conclusions de l'exercice qu'avait entrepris le ministre Stevens" prévenait M. de Cotret en spécifiant qu'il n'y aurait peut-être pas nécessité de fermetures. ♦



"Ah non!"

Votre réserve serait-elle à sec?
Le long week-end approche et on veut prendre ça Coors.
La Coors et la Coors Légère... en plein dans l'mille!

Branche chez nous par Mulson
Coors: 5% alc/vol
Coors Légère: 4% alc/vol

Yvon Charbonneau dresse sa liste des obstacles aux négociations

La CEQ: "Gobeil fait preuve d'irréalisme"

♦ "Le président du Conseil du trésor, M. Paul Gobeil, fait preuve d'irréalisme lorsqu'il affirme que les négociations du secteur public se déroulent bien et prétend envisager une entente négociée d'ici la fin de juin."

par Georges ANGERS

Faisant hier en conférence de presse le bilan de 215 séances de négociation aux 17 tables où doi-

vent être discutées les conditions de travail de 108.000 membres de la CEQ, Yvon Charbonneau a dressé une liste d'"enfarges" qui empêchent actuellement des progrès significatifs dans la négociation.

Ces "enfarges" sont la mollesse du gouvernement face aux organisations patronales, la loi 37 sur laquelle les parties continuent de se buter et "la vision comptable étroite que M. Gobeil a des services

publics", a expliqué le président de la CEQ.

Identifiant la loi 37 comme un obstacle majeur à l'évolution des négociations, la CEQ a demandé hier au gouvernement d'en suspendre l'application en ce qui a trait au partage des objets de négociation entre les niveaux local et national.

"L'application stricte de cette loi 37 par les négociateurs patronaux et le refus du gouvernement

de lui apporter des modifications, même si les porte-parole l'ont dénoncée lorsqu'ils étaient dans l'opposition, se traduisent par un gigantesque gaspillage de ressources humaines et financières", a soutenu M. Charbonneau.

Ce gaspillage est particulièrement catastrophique au niveau des cégeps où les négociations accusent un retard considérable sur les autres; en fait, aucune question de fond n'a encore pu être réglée au niveau des cégeps, a expliqué le leader syndical, parce qu'en l'absence d'offres patronales sur de nombreux sujets fondamentaux, référés au niveau local par la loi 37, les négociateurs syndicaux sont dans l'impossibilité d'évaluer la portée réelle des propositions déposées au niveau national.

Au niveau des commissions scolaires, on discute du partage des matières locales et nationales depuis trois semaines, a aussi fait remarquer M. Charbonneau.

Leadership

"Pour en arriver à un règlement d'ici la fin de juin, il est impératif que le gouvernement, et particulièrement les ministres titulaires de l'Éducation et des Affaires sociales, fassent preuve de leadership dans la conduite des négociations", a par ailleurs déclaré le président de la CEQ.

La centrale demande également au gouvernement et aux ministres

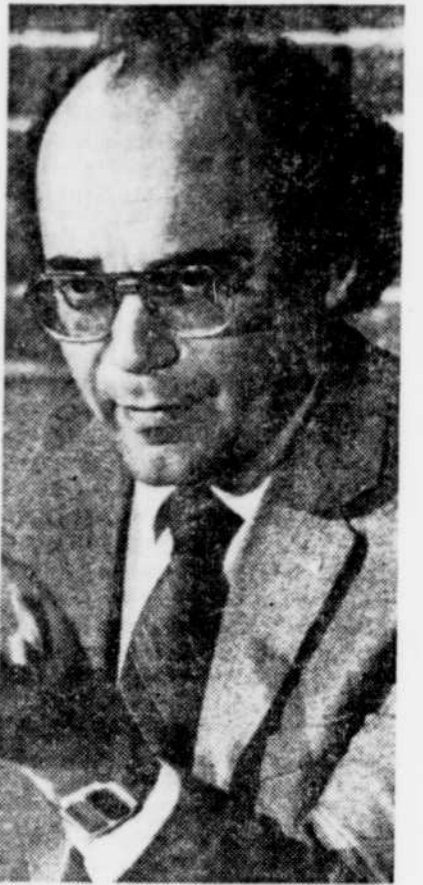
sectoriels de faire preuve de fermeté pour faire entendre raison aux fédérations patronales, particulièrement à la Fédération des cégeps, à l'Association des commissions scolaires protestantes et aux commissions scolaires Crie et Kativik.

On s'interroge de plus en plus à la CEQ sur les protocoles de fonctionnement et de partage des responsabilités en matière de négociation signés entre les ministres de l'Éducation et des Affaires sociales et les fédérations patronales; au point qu'on demande maintenant au gouvernement de rendre publics ces protocoles. "Cela fait partie des règles du jeu", a insisté M. Charbonneau.

Plainte à l'OIT

La CEQ a par ailleurs l'intention de porter la loi 37 à l'attention du comité des libertés syndicales de l'Organisation internationale du Travail. Cette décision a été prise devant le refus persistant de l'actuel gouvernement de reconsidérer cette loi.

Selon La CEQ, la loi 37 porte atteinte à la libre négociation des salaires et à l'exercice du droit de grève. "Une telle demande serait évidemment retirée si le gouvernement Bourassa reconsidérerait la loi



Yvon Charbonneau, président de la CEQ, a souligné que le gouvernement Bourassa préparera son dossier au cours des deux prochaines semaines.

Une avalanche de projets de loi, mais pour la plupart d'ordre mineur

♦ Une avalanche de 26 projets de lois a marqué, hier, la dernière journée dont le gouvernement disposait pour présenter la législation qu'il désire voir adopter avant que l'Assemblée nationale n'ajourne ses travaux pour l'été. Plusieurs de ces projets sont cependant d'ordre mineur.

par Michel DAVID

Le ministre de l'Éducation, M. Claude Ryan, a concrétisé son intention d'amnistier les "illégaux", tandis que son collègue des Affaires municipales, M. André Bourbeau, a présenté son projet de loi fermant la ville de Schefferville.

Comme LE SOLEIL l'annonçait, hier, une "Loi relative à diverses mesures à caractère financier concernant l'administration de la justice" confiera à la Régie de l'assurance-automobile le soin de percevoir les contraventions impayées. Les mauvais payeurs verront leur permis de conduire suspendu.

M. Michel Pagé a présenté de son côté le projet de loi qui permettra la liquidation de la Raffi-

nerie de sucre du Québec. Conformément à la promesse électorale du Parti libéral, un autre projet porte à \$15,000 la subvention maximum pour l'établissement des jeunes agriculteurs.

Comme à la même période, chaque année, un projet de loi contenant 238 articles vient harmoniser la fiscalité du Québec à celle d'Ottawa, conformément à ce qui a été annoncé dans le budget de M. Gérard D. Lévesque. Divers projets de loi visent par ailleurs à contrer le détournement de taxe sur le tabac et le carburant par des intermédiaires.

Parmi les autres projets de loi présentés, hier, soulignons ceux sur le transport par taxi, les CLSC et la sécurité dans les sports.

70 projets de loi

Au total, le gouvernement Bourassa a présenté 70 projets de loi depuis son arrivée au pouvoir, a souligné le leader libéral à l'Assemblée nationale, M. Michel Graton.

Soulignant que plusieurs projets ne comportent qu'un seul article, son vis-à-vis péquiste, M.



Claude Ryan, ministre de l'Éducation.

Guy Chevrette, a toutefois déploré la minceur du menu législatif.

Il a aussi dénoncé le manque de transparence du gouvernement, qui a refusé que des consultations publiques soient effectuées dans le cas de projets plus importants comme ceux qui proposent l'amnistie des illégaux et la fermeture de Schefferville.

La livraison du courrier doit être réévaluée, tranche le ministre Côté

♦ OTTAWA (PC) - Il est possible que le système de livraison du courrier à tous les deux jours n'entre pas en vigueur à la Société canadienne des Postes, mais il n'en reste pas moins que cette possibilité doit être prise en considération, a laissé savoir hier le ministre responsable de la société d'Etat Michel Côté.

Harcelé sur cette question par la troisième journée aux Communes, M. Côté a répété que la société d'Etat avait reçu l'ordre du ministère des Finances d'éponger

son déficit de \$243 millions d'ici les deux prochaines années.

"En toute honnêteté, nous devons étudier toutes les solutions possibles et le système de livraison à tous les deux jours fait partie de ces solutions qui doivent être envisagées", a ajouté le ministre.

"Il est possible que cette solution ne soit pas retenue, mais elle sera sûrement examinée", a indiqué le ministre qui répondait à une question du député neo-démocrate Neil Young.

Selon M. Young, le système de livraison à tous les deux jours constituerait un grave problème pour les retraités, les handicapés et pour beaucoup d'autres Canadiens.

M. Côté a par ailleurs indiqué qu'un nouveau plan visant à éponger le déficit de la société serait élaborée d'ici la fin juin.

Il a également mentionné que l'augmentation des dépôts de courrier centraux et communautaires figurait parmi les solutions envisagées.

Affaires culturelles: Mme Bacon n'a pas un sou pour construire des immeubles

♦ La ministre des Affaires culturelles, Mme Lise Bacon, a confirmé, hier, à l'Assemblée nationale, qu'un moratoire de trois ans a été imposé à son ministère quant à la construction de nouveaux immeubles.

par André FORGUES

La question a été soulevée par le député péquiste André Boulerice à la suite de déclarations faites par Mme Bacon lors du sommet de l'Outaouais. Au Conseil du trésor, on précise que le ministère des Af-

aires culturelles est le seul à s'être vu imposer un tel moratoire.

La ministre a affirmé qu'elle entendait établir un nouvel équilibre entre les sommes investies dans le béton et celles que consent son ministère pour aider les artistes et créateurs du Québec. "Le parc immobilier que nous devons garder au ministère des Affaires culturelles est beaucoup trop important pour le budget des Affaires culturelles", a dit la ministre.

Mme Bacon avait déjà annoncé un moratoire de huit mois avant qu'une décision soit prise dans les dossiers de la salle de concert de l'Orchestre symphonique de Montréal et du projet de Musée d'art contemporain de la métropole.

Au cabinet de la ministre, un porte-parole indique que Mme Bacon "a de bons dossiers sur lesquels elle pourrait se battre" éventuellement, mais que, pour l'instant, aucune discussion n'est en cours avec le Conseil du trésor pour obtenir l'autorisation de lancer un ou des projets de construction.

La ministre a identifié des projets intéressants en Outaouais et



Mme Lise BACON, ministre des Affaires culturelles.

pourrait en faire connaître d'autres au fil des tournées qu'elle effectue dans les diverses régions, précise son attaché de presse, M. Antoine Godbout. Mme Bacon affirme, quant à elle, que "lorsque je leverai la première pelle de terre (d'un nouveau projet), je saurai que j'ai argé pour lever la deuxième".

Louise Robic prise à partie pour son usage exclusif de l'anglais

♦ La ministre des Communautés culturelles et de l'Immigration, Mme Louise Robic, pratique l'unilinguisme anglais dans l'exercice de ses fonctions.

par Michel DAVID

C'est en effet dans cette seule langue que la ministre a adressé ses vœux aux membres de sept communautés ethniques orientales, sur du papier à en-tête du gouvernement du Québec, à l'occasion d'une soirée organisée par l'Association des cultures orientales de Montréal, le 3 mai dernier.

Son prédécesseur péquiste, M. Gerald Godin, lui a demandé, hier, à l'Assemblée nationale, si cette pratique était conforme à la loi 101 et si elle avait honte du français.

Mme Robic a répondu qu'étant "Canadienne et Québécoise de vieille souche", elle n'avait pas hon-

te du français, mais qu'avant de répondre, il fallait qu'elle voit le document en question.

Lui faisant remarquer que sa signature apparaissait au bas de la page, M. Godin lui a demandé si elle l'avait signée sans le lire. "Je lis tout ce que je signe, a-t-elle répondu. Si cette annonce ou ce mot a été fait en anglais, c'est que mes fonctionnaires ont dû me conseiller de le faire dans cette langue".

"Est-ce qu'il est de politique générale pour la ministre des Communautés culturelles et de l'Immigration de transiger avec les communautés ethniques au Québec en anglais?" a renchéri M. Pierre Marc Johnson.

Mme Robic a répondu que non, mais pas avant d'avoir rappelé au chef de l'Opposition qu'avant le 2 décembre, il s'adressait lui-même aux électeurs en plusieurs langues.

GRATUIT SAMEDI 17 MAI 1986

TABLE À PIQUE-NIQUE POUR ENFANTS

VALEUR DE 16.88\$

AVEC ACHAT MINIMAL DE 50\$ PAYEZ ET EMPORTEZ

LIMITE: UNE PAR CLIENT QUANTITÉ: 150

dismat **GARON**

BOIS ET MATÉRIAUX

2901, chemin Ste-Foy, Québec 653-7258

Heures d'ouverture: Lundi - mardi - mercredi jusqu'à 17h30. Jeudi et vendredi jusqu'à 21h. Samedi jusqu'à 17h.

DU 2 MARS AU 25 MAI 1986

LE SOLEIL et **CITF-FM 107.5**

vous invitent à participer au concours

La grande tournée gastronomique

UN REPAS D'UNE VALEUR DE 100\$ DANS CHACUN DES DOUZE (12) RESTAURANTS PARTICIPANTS

A la fin du concours, lors d'une réception qui aura lieu à CITF-FM dans la semaine du 26 mai 1986, quatre noms seront tirés au hasard parmi les 12 gagnants: ils mériteront une SERIE DE 12 REPAS CHACUN (val. de 100\$ ch.) pendant un an.

À GAGNER:

PLUS: Ecoutez CITF-FM et remplissez le coupon de participation publié régulièrement dans LE SOLEIL. Répondez à la question-concours, effectué le mardi qui suit l'annonce du restaurant vedette de la semaine. Les règlements complets du concours sont disponibles à la semaine. Les droits à la Régie des loteries ont été payés par LE SOLEIL.

Comment participer: Retournez ce coupon à: **TOURNEE GASTRONOMIQUE** Question-concours: "Quel type de cuisine est servi dans le restaurant vedette de cette semaine?"

REPOSE: NOM: ADRESSE: TEL. BUR: CODE POSTAL: RESTAURANT VEDETTE CETTE SEMAINE: **LORENZO**

L'UQ excédée par les compressions

◆ Les nouvelles contraintes budgétaires imposées aux universités par le gouvernement Bourassa sont en train de faire déborder le vase, à l'Université du Québec: l'INRS parle de fermer plusieurs programmes; l'IAF songe à privatiser le laboratoire de fabrication de vaccins, de médicaments et de produits biochimiques qui lui procurent la quasi-totalité de ses revenus; l'UQTR n'en peut plus de couper dans sa banque de programmes; l'UQAR se dit touchée dans ce qu'elle a de plus fondamental et se plaint d'être en train de perdre sa crédibilité; l'ETS n'a même pas les \$50,000 nécessaires à l'adaptation de son futur local de la haute-ville aux normes gouvernementales de sécurité.

par Jean-Claude RIVARD

Ce son de cloche a été entendu à la dernière assemblée des gouverneurs de l'UQ où le vice-président aux affaires administratives et financières, M. Roger Lefrançois, a eu du mal à faire accepter de bon gré par les chefs d'établissement les conséquences du dernier partage de l'enveloppe des subventions gouvernementales. Ce partage oblige les onze constituantes à grever collectivement et sans aucun préavis le budget 1986-1987 qu'elles se sont donné, en mars, d'une nouvelle compression de \$8 millions.

Du même coup, l'UQ fait savoir de façon non équivoque, par la bouche de son vice-président exécutif Michel Leclerc, qu'elle endosse la position exprimée mardi par le recteur Jean-Guy Paquet de l'université Laval et qu'elle n'acceptera jamais que le gouvernement éponge le déficit d'universités qui multiplient les dépenses sans se soucier de la règle ministérielle qui exige l'équilibre budgétaire, à la fin de chaque année.

L'UQ et l'université Laval étant les seules universités connues de la province à se plier à cette règle administrative, le vice-président Leclerc a déclaré que l'on va réagir "fermement" si jamais le gouvernement éponge le déficit d'universités qui ont agi inconsiderément et qu'il pénalise celles qui ont fait preuve de sagesse. Sans les nommer expressément, le vice-président a visé des institutions de la métropole autres que l'UQAM.

Le fait que le gouvernement ait parlé d'éponger le déficit d'hôpitaux et de centres d'accueil fait craindre, même si, à la rigueur, la chose peut être jugée acceptable pour des motifs humanitaires.

De son côté, le vice-président Lefrançois estime que l'on pourra réduire de \$4 à \$2,5 millions le déficit.

Le financement des universités sera discuté à l'automne

◆ QUEBEC (PC). Tous les organismes intéressés par le sujet pourront, l'automne prochain, faire connaître leur point de vue au gouvernement sur les orientations et le financement du réseau universitaire québécois.

Les séances de la commission parlementaire débiteront le mardi 26 août, pour se poursuivre jusqu'au 2 octobre, selon l'échéancier qui vient d'être proposé aux députés membres de la commission parlementaire de l'Éducation.

La commission parlementaire sera itinérante. Elle se déplacera hors du Parlement de Québec pour entendre le point de vue des citoyens et des organismes, les 30 septembre, premier et 2 octobre, lors d'audiences qui seront tenues à Rouyn-Noranda, Chicoutimi et Rimouski.

Les organismes et personnes désireuses de faire connaître leur opinion ont jusqu'au 16 juin pour faire parvenir leur mémoire au secrétaire de la commission parlementaire, M. Tõnu Onu.

Les membres de la commission espèrent pouvoir entendre, entre autres, les points de vues des universités, des cégeps, des chambres de commerce, des conseils régionaux de développement et des industriels.

C'est tout le réseau universitaire qui est couvert par le mandat de la commission, notamment ses orientations et son financement.

Le Québec compte sept universités, dont trois anglophones, et de nombreuses institutions apparentées au réseau universitaire, comme l'ENAP ou les HEC.

cit collectif rendu inévitable par le dernier partage des fonds gouvernementaux destinés aux universités, si les constituantes acceptent de bon gré la solution qu'il leur propose.

A contre-coeur

"L'ajustement des subventions de fonctionnement 1986-1987" n'est cependant pas encore chose faite. L'assemblée des gouverneurs n'a pas encore voté son adoption et il est prévisible que la question retienne encore l'ordre du jour, lors de l'assemblée de juin.

Sur un budget de \$45 millions, l'université du Québec à Trois-Rivières en a recueilli \$20 millions ailleurs qu'au ministère. Depuis 1981-1982, elle ne cesse de fermer, coup sur coup, ses programmes d'études; on en a fermé d'autres en janvier et deux ou trois autres sont sur le point de disparaître. L'UQTR ne s'oppose pas à la rationalisation mais on est en train d'hypothéquer l'avenir de l'université, affirme le recteur Jacques Parent.

Le recteur Guy Massicotte, de Rimouski (UQAR), pense de même.

L'instabilité des normes gouvernementales empêche de pouvoir planifier à plus de deux ou trois mois d'avance. La gestion des ressources, surtout au niveau du personnel, est devenue impossible. Les dirigeants d'universités sont en train de perdre toute crédibilité face à leurs interlocuteurs, a-t-il dit.

Le directeur-général de l'Institut national de la Recherche scientifique, le Dr André Lemay, déplore que le gouvernement n'ait jamais compris la mission spécifique des instituts de recherche et qu'il n'ait pas adopté une méthode de soutien

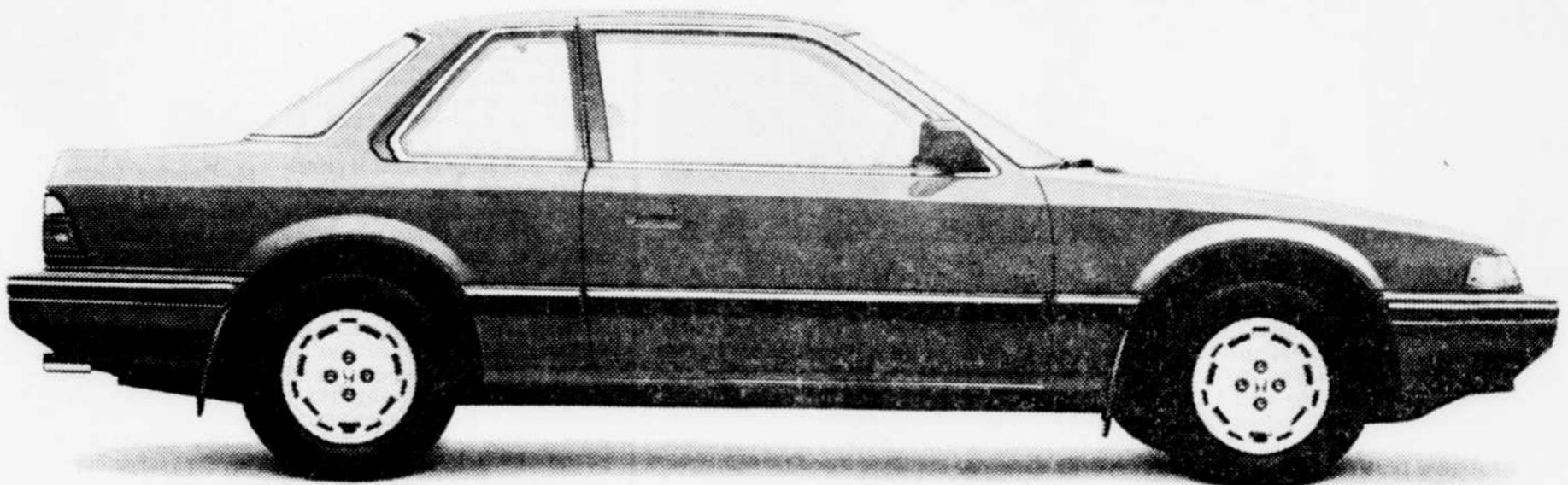
financier adéquate. L'INRS n'a plus d'autre alternative que de devoir fermer des programmes et de perpétuer la formation d'étudiants chômeurs, n'ayant plus de postes de chercheurs à leur offrir.

Le discours est analogue chez le Dr Aurèle Beaulnes: sur la douzaine de chercheurs émérites de son institution, deux sont partis pour les États-Unis et la France où ils seront mieux rémunérés et où leurs laboratoires logeront ailleurs que dans des racoins de corridors et des roulotte. Un troisième a annoncé son intention de partir et le Dr

Beaulnes a dit qu'il tente actuellement de le retenir. Le retrait du réseau universitaire des compagnies IAF Productions Inc. et BioChem Inc. lui apparaît la seule porte de salut. A elle seule, la première embauche une centaine d'employés, roulant un chiffre d'affaires de \$6 millions, dont \$3 millions proviennent exclusivement de contrats de recherche. Le Dr Beaulnes affirme qu'en tant qu'institut universitaire, l'IAF ne reçoit presque rien du ministère de l'Enseignement supérieur et que ce sont les compagnies qui font vivre l'institution.

L'essai routier Honda*

Foncez et vous verrez bien!



La Prelude

Douter des qualités routières de la Honda Prelude, c'est tout comme se demander si un poisson sait nager.

Dans un article de *Car and Driver*, on peut lire: La Honda Prelude s'est mesurée à des concurrentes de taille et a fait la barbe à toutes sauf une. (Il est à noter que cette concurrente coûtait 2 fois plus cher que la Prelude).

Un seul mot suffit pour qualifier le comportement routier de la Prelude: BRIO.

Les lignes pourtant élégantes et profilées de la carrosserie cachent une bête racée et prête à l'attaque.

Constatez-le vous-même. L'essai routier Honda.* On vous fournit la voiture et la carte de pointage. Votre pied droit s'occupera du reste.

Et renseignez-vous à propos de la garantie sans détour de 5 ans, 80 000 km des principaux composants chez le concessionnaire Honda.



HONDA

Rien qu'à voir!

*Les critères d'éligibilité sont laissés à la discrétion du concessionnaire. Sujet à la disponibilité des voitures.

La ceinture de sécurité. On s'y attache!

Voyez le concessionnaire Honda le plus près.

AUTO FRANK & MICHEL INC.
5790, boul. Ste-Anne
Boischatel
822-2252

E. G. AUTOMOBILE INC.
40, route Kennedy
Lévis
833-2135

LALLIER AUTOMOBILE INC.
4650, 3^{ème} avenue ouest
Charlesbourg
627-1010

LALLIER AUTOMOBILE INC.
2000, boul. Charest
Ste-Foy
687-2525

BESOIN DE ROULEMENT?

GUIDE DU BRICOLEUR
WD-40

Service d'urgence 24 heures

GENERAL BEARING SERVICES INC.
473, Dorchester sud, Québec
Tél.: 529-9088
Télex: 051-3618

DOW JONES 1,774.68 -33.60 TORONTO 3,062.60 -14.73 MONTREAL 1,552.58 -9.30 OR \$342.40 US ARGENT \$6.930 CAN.

MONTREAL

Volume: 3,213,993 actions. Indice général: 1,552.58 en baisse de 9.30

Table of stock prices for Montreal market, including various companies and their share prices.

Table of stock prices for Montreal market, continuing from the previous table.

Table of stock prices for Montreal market, continuing from the previous table.

Table of stock prices for Montreal market, continuing from the previous table.

Table of stock prices for Montreal market, continuing from the previous table.

TORONTO

Volume: 19,770,000 actions. 300 titres: 3,062.60 en baisse de 14.73

Table of stock prices for Toronto market, including various companies and their share prices.

Table of stock prices for Toronto market, continuing from the previous table.

Table of stock prices for Toronto market, continuing from the previous table.

Table of stock prices for Toronto market, continuing from the previous table.

Table of stock prices for Toronto market, continuing from the previous table.

MONTREAL

Volume: 3,213,993 actions. Indice général: 1,552.58 en baisse de 9.30

Table of stock prices for Montreal market, including various companies and their share prices.

Table of stock prices for Montreal market, continuing from the previous table.

Table of stock prices for Montreal market, continuing from the previous table.

Table of stock prices for Montreal market, continuing from the previous table.

Table of stock prices for Montreal market, continuing from the previous table.

TORONTO

Volume: 19,770,000 actions. 300 titres: 3,062.60 en baisse de 14.73

Table of stock prices for Toronto market, including various companies and their share prices.

Table of stock prices for Toronto market, continuing from the previous table.

Table of stock prices for Toronto market, continuing from the previous table.

Table of stock prices for Toronto market, continuing from the previous table.

Table of stock prices for Toronto market, continuing from the previous table.

MONTREAL

Volume: 3,213,993 actions. Indice général: 1,552.58 en baisse de 9.30

Table of stock prices for Montreal market, including various companies and their share prices.

Table of stock prices for Montreal market, continuing from the previous table.

Table of stock prices for Montreal market, continuing from the previous table.

Table of stock prices for Montreal market, continuing from the previous table.

Table of stock prices for Montreal market, continuing from the previous table.

TORONTO

Volume: 19,770,000 actions. 300 titres: 3,062.60 en baisse de 14.73

Table of stock prices for Toronto market, including various companies and their share prices.

Table of stock prices for Toronto market, continuing from the previous table.

Table of stock prices for Toronto market, continuing from the previous table.

Table of stock prices for Toronto market, continuing from the previous table.

Table of stock prices for Toronto market, continuing from the previous table.

AMERICAINE

Titres en 00 heures bas fer. change.

Table of American stock prices, including various companies and their share prices.

OBLIGATIONS

Table of bond prices and interest rates.

Table of bond prices and interest rates, continuing from the previous table.

LE MONDE

Tchernobyl n'a pas fait ses derniers morts

♦ MOSCOU (AFP) - Les médecins américains et soviétiques qui tentent de sauver les victimes de l'accident nucléaire de Tchernobyl ont déclaré, hier, que d'autres morts étaient inévitables et que le coût humain total ne serait pas connu avant des années.

Lors d'une conférence de presse à Moscou, le Dr Robert Gale, un Américain, a dit que le traitement long et complexe des blessés "illustraient notre capacité limitée à faire face à des accidents nucléaires et

encore moins à une attaque nucléaire."

Les médecins ont précisé qu'aucun habitant de la ville de Pripiat et de Tchernobyl, située à 17 km du réacteur, n'était au nombre des 299 personnes hospitalisées. Le dernier bilan officiel fait état de neuf morts. Les médecins ont, toutefois, ajouté qu'ils ne pouvaient se prononcer sur les effets à long terme de la radioactivité sur les 50.000 à 60.000 habitants des deux villes.

140 morts?

Selon des estimations des ser-

vices secrets occidentaux cités hier par l'agence ouest-allemande DPA, environ 140 personnes qui se trouvaient dans un rayon de 8 km de la centrale de Tchernobyl vont mourir des suites des irradiations subies.

Selon ces experts, 200 personnes au maximum se trouvaient dans une zone de 8 km de la centrale accidentée et elles ont reçu des doses de radiations allant de 100 à 1.000 Rem. À partir de 100 rem, la radioactivité cause déjà des dommages à la santé humaine et à partir de 700,

elle est mortelle, ont précisé les services secrets.

Dans un rayon de 50 km autour de la centrale, les habitants ont été exposés à des radiations de l'ordre de 5 à 100 Rem.

Difficultés

En conférence de presse, le Dr Gale et un collègue soviétique, le Dr Andrei Vorobyev ont dit que le principal problème rencontré dans le traitement des blessés était la difficulté à évaluer le niveau des doses de radiations reçues. Une des leçons à retenir du désastre, a dit le Dr Gale, est que des prises de sang devaient être effectuées immédiatement sur les victimes d'un accident nucléaire. Ces échantillons devaient être ensuite congelés pour garder les globules blancs intacts et permettre aux médecins qui les examineront plus tard de déterminer le degré de radiations.

Chez plusieurs victimes de Tchernobyl, a précisé le Dr Gale, la radioactivité a détruit leurs globules blancs à un point tel qu'il a été difficile de calculer le niveau de radiations et de déterminer le traitement indiqué.

Le Dr Gale a indiqué que des erreurs pouvant aller jusqu'à 40 pour 100 ont peut-être été faites en évaluant le niveau des radiations subies par les victimes de Tchernobyl. Le Dr Gale a précisé que 35



Le Dr Robert Gale

l'atmosphère par l'explosion d'hydrogène survenue à la centrale.

Le médecin américain, reconnu comme un expert dans le domaine des transplantations de moelle, a indiqué que 19 blessés avaient subi cette opération au cours des 13 derniers jours. Trois médecins américains, dont le Dr Gale, un médecin israélien et des collègues soviétiques ont effectué ces transplantations considérées comme le seul traitement efficace dans les cas de doses élevées de radiations subies.

Le Dr Gale a ajouté que certains des 35 patients n'avaient pas besoin de transplantations tandis que dans le cas d'autres victimes les dommages aux organes étaient si élevés que l'opération n'aurait rien donné.

Le Dr Gale a déclaré que les médecins soviétiques et américains avaient accepté de mener une étude sur la tragédie et de publier leurs conclusions dans des revues scientifiques.

"La principale conclusion que nous pouvons tirer des événements des deux dernières semaines est qu'il est très difficile de faire face à un accident nucléaire," a dit le Dr Gale. "Si nous avons trouvé très difficile de s'occuper de 300 victimes d'un accident nucléaire, je pense qu'il est évident à quel point nous serions démunis pour traiter les victimes d'une attaque nucléaire."

Selon la CEE, il y a encore à l'Est des régions qui doivent être évitées

♦ LA HAYE (AFP, REUTERS) - La CEE a annoncé, hier, qu'à la suite de la catastrophe de Tchernobyl, "il y avait encore dans de grandes parties de l'Ukraine et de la Biélorussie des niveaux de radioactivité accrus" et a recommandé aux voyageurs d'éviter ces régions.

Selon la résolution rendue publique par la présidence de la CEE, "les niveaux de radioactivité en Pologne, Roumanie, Hongrie, Tchécoslovaquie et Bulgarie, tout en étant inférieurs à ceux mesurés dans de vastes secteurs de l'Ukraine et de la Biélorussie, sont supérieurs au niveau normal de la radioactivité naturelle."

La CEE estime en conséquence "que les personnes qui se rendent dans ces régions et ceux qui y résident devraient continuer de s'abstenir de consommer du lait frais et des oeufs de ferme." Quant à la consommation des légumes poussant en surface, elle "devrait de préférence être évitée."

Regret

D'autre part, le gouvernement ouest-allemand a déploré, hier, que le numéro un soviétique Mikhail Gorbatchev n'ait fait, dans son allocution télévisée de mercredi, aucune allusion sur la façon dont l'URSS voulait réparer les dommages causés en RFA par l'accident à Tchernobyl.

Le porte-parole gouvernemental, M. Friedhelm Ost, a également regretté que M. Gorbatchev ait accusé certains pays occidentaux, les Etats-Unis et la RFA en particulier,

d'avoir profité de la tragédie pour dénigrer l'URSS, ajoutant que s'il y avait eu des critiques à l'endroit de l'URSS, elles étaient "entièrement à mettre sur le compte du manque d'informations fournies par Moscou" dans cette affaire.

Relations publiques

Pendant ce temps, à Washington, le discours de M. Gorbatchev était largement interprété comme un effort de relations publiques destiné à effacer, au moins en partie, la mauvaise impression laissée en Occident par cette catastrophe nucléaire.

La Maison-Blanche avait rejeté dès mercredi soir la nouvelle offre soviétique de moratoire sur les tests nucléaires et d'une rencontre au sommet américano-soviétique, en Europe ou à Hiroshima, pour parvenir à une interdiction de ces essais.

La réaction initiale de certains responsables américains est de souligner que cette offre s'inscrivait essentiellement dans la campagne de relations publiques du Kremlin, dans la mesure où Moscou savait fort bien que Washington dirait non. "Les Soviétiques semblent avoir décidé que la meilleure défense c'est l'attaque," a ainsi déclaré au New York Times un responsable anonyme. Un fonctionnaire du département d'Etat a déclaré que la proposition de M. Gorbatchev d'une rencontre à Hiroshima pour discuter d'armes nucléaires relevait manifestement de la propagande.

Renseignements

À Genève, le vice-ministre de la Santé en URSS, M. Iouri Isakov, a annoncé, hier, que les renseignements recueillis par les scientifiques de son pays sur l'accident de Tchernobyl seraient communiqués au monde entier.

Lors d'une conférence de presse, il a précisé que cela comprendrait notamment les causes exactes de l'accident du 26 avril et les soins prodigués aux 299 personnes hospitalisées.

carrières et professions

POUR FAIRE PARAÎTRE VOS ANNONCES DANS CETTE PAGE

COMPOSEZ 647-3270

OU ÉCRIVEZ À CARRIÈRES ET PROFESSIONS LE SOLEIL LTÉE, C.P. 1547, QUÉBEC, QUÉ. G1K 7J6

Heures limites de réservation: midi l'avant-veille de la publication, jeudi midi pour publication samedi, dimanche ou lundi.

Toutes les annonces publiées dans ces pages sous la rubrique Carrières et Professions sont assurées à la loi numéro 50. Les emplois annoncés s'adressent donc aux hommes et aux femmes.

ASSISTANT(E)-GÉRANT(E)

demandé(e)

Bar-restaurant Le Gaulois, Vieux-Québec

Expérience en administration ou restauration.

Contactez:

M. Kevin Queen: 694-1582

CONTREMAÎTRE

Poste disponible à Sainte-Foy, à l'intérieur d'une Société immobilière d'une certaine envergure.

Les qualifications suivantes sont requises:

- Capacité d'organiser avec efficacité des travaux de rénovation, transformation et construction.
- Connaissance des matériaux de construction.
- Capacité de superviser plusieurs petits projets en même temps.
- Diriger avec efficacité les employés de sa division.

Salaires selon les compétences.

S.V.P. faire parvenir votre curriculum vitae avant le 31 mai 1986, avec "mention personnelle".

Directeur du personnel
3500, rue Maricourt, # 1
Sainte-Foy, QC G1W 2M7

Votre offre de service sera traitée confidentiellement.

PHARMACIEN(NE)
DEMANDÉ(E)

40 000 \$ par année. Les candidat(e)s devront être détenteurs du "P.E.B.C. (Pharmacy Examining Board of Canada Certificate)". Moins de 40 heures de travail par semaine. Avantages sociaux disponibles. Région francophone du Nouveau-Brunswick, près de Moncton.

Prière d'écrire à l'adresse suivante:

A. McDonough, P.O. Box 248
Buctouche, N.B. E0A 1G0

DESSINATEUR(TRICE)S EN STRUCTURE
ET EN GÉNIE MUNICIPAL

(Génie-conseil)

NOMBRE DE POSTES OFFERTS:

- 1 en structure
- 2 en génie municipal

LES FONCTIONS

- Sous l'autorité du chef de département
- Faire la mise en plan de différents projets.
- Préparer les bordereaux des quantités.
- À l'occasion faire de la surveillance de chantier.

LES CARACTÉRISTIQUES RECHERCHÉES

- **Scolarité**: DEC en génie civil ou diplôme équivalent.
- **Expérience**: Minimum de deux (2) ans d'expérience pertinente.

LE SALAIRE

Le salaire sera déterminé selon les qualifications du (de la) candidat(e).

LIEU DE TRAVAIL

Ville de Québec.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae au:

Dépt 3075
Le Soleil
390, St-Vallier est
Québec G1K 7J6

NOUVEAU

Macdonald
Spéciale 30Cinq gratuites
par paquet*

*30 pour le prix de 25



La qualité et la renommée. En formats king size et régulier.

AVIS: Santé et Bien-être social Canada considère que le danger pour la santé croît avec l'usage — éviter d'inhaler. Moyenne par cigarette: Macdonald Spéciale Régulier: "goudron" 14 mg, nicotine 1.1 mg. King Size: "goudron" 14 mg, nicotine 1.0 mg. Macdonald Spéciale Légère Régulier: "goudron" 11 mg, nicotine 0.9 mg. King Size: "goudron" 11 mg, nicotine 0.8 mg.